

Mont Saint-Quentin : point d'étape du CODEV avant le rendu du Plan de gestion

Septembre 2015

Le Conseil de développement durable de Metz Métropole (CODEV) accompagne Metz Métropole dans l'élaboration du Plan de Gestion du Mont Saint-Quentin qui doit définir la gestion à mettre en œuvre sur les quelques 1375 ha du site classé et les aménagements futurs du site. Metz Métropole et la DREAL ont mandaté un bureau d'études pour élaborer ce document. Fort de son expérience, ce cabinet doit apporter une expertise sur les volets aménagement, paysage, architecture et conduite de projet. Le CODEV a souhaité se joindre à cette démarche en se focalisant sur l'expertise d'usage des personnes qui fréquentent le site : du simple promeneur aux associations spécialisées. Pour mener à bien ses travaux il a, notamment, noué des partenariats privilégiés avec l'AAPPAN (Association pour l'Aménagement et la Protection du Patrimoine Architectural et Naturel du Mont Saint-Quentin).

En s'appuyant sur de nombreuses rencontres et enquêtes, le CODEV a pu dégager des avis, recommandations, conseils. Sur cette base, le CODEV a construit plusieurs orientations à destination du Bureau d'études et des élus que vous trouverez ci-dessous. Dans un deuxième temps, un travail plus fin sera réalisé sur la base des rendus du Bureau d'études.

1/ Le Mont Saint-Quentin : une chance pour l'agglomération à ne pas sous-estimer

Que représente le Mont Saint-Quentin à l'échelle de l'agglomération ? Est-ce uniquement le terrain de jeu de quelques fendus de sport en plein air et des habitants des 6 communes qui le jouxtent ?

C'est beaucoup plus ! Le Mont Saint-Quentin est un élément fort de notre paysage visible de très nombreux points de l'agglomération, comme depuis l'A31, mais également un trésor patrimonial, architectural (des villages vigneron aux anciens forts) et naturel (des pelouses calcaires aux forêts en passant par les paysages). C'est aussi un espace de loisirs reconnu, mais pas forcément bien connu, d'une grande qualité et diversité, apprécié pour ses capacités d'évasion et les panoramas qu'il offre sur le pays messin. Le Mont Saint-Quentin constitue ainsi un des secteurs les plus emblématiques de notre territoire. Force est pourtant de constater une lente dégradation d'une bonne partie de ce patrimoine induite par les limites à l'action des pouvoirs publics parallèlement à l'existence d'usages mal maîtrisés.

730

C'est le nombre de réponses qui ont été apportées au CODEV suite à son enquête menée du 12 au 25 avril 2015 sur la perception et le devenir du site. 500 répondants ont été interrogés lors de la Quentinoise et 230 via les réseaux sociaux et le bouche-à-oreille. Retrouvez les résultats et l'analyse du CODEV dans le FOCUS 1

L'objectif des actions à mettre en œuvre sur ce site sera notamment de faciliter et de développer les usages qui font l'attractivité et le dynamisme de notre territoire tout en les canalisant dans le respect de la nature, de la sécurité et du vivre ensemble. En effet, à l'heure où la prise de conscience de la nécessité de rapprocher les générations n'a jamais été aussi forte, le Mont Saint-Quentin réunit, fédère de par ses différents usages toutes les générations. Certes, les uns et les autres n'y

recherchent pas les mêmes ingrédients : l'aventure et la liberté pour les uns, le calme et la contemplation pour les autres. Voici donc une bonne occasion de mettre autour de la table ces différentes composantes de notre société pour un travail d'intelligence collective qui permettra à chacun de mieux comprendre les attentes et craintes des uns et des autres pour y apporter des réponses collectives. Seule cette dynamique participative continue permettra à Metz Métropole de construire dans la durée, un projet vraiment adapté aux besoins de la population tout en valorisant le territoire.

2/ Le Mont Saint-Quentin : un espace d'expression et d'engagement citoyen ?

Plus largement, l'expérimentation citoyenne peut se décliner dans la gestion et le développement du site.

Un point essentiel à la viabilité du projet est sa sécurité et l'adéquation des usages qui peuvent parfois, à divers titre être un frein aux activités souhaitées sur le site. Or, cette attention requiert avant tout de la vie, une présence sur place. A l'heure où les ressources des collectivités viennent à manquer, il est difficilement imaginable que Metz Métropole prenne totalement à sa charge la mise en sécurité et le gardiennage de l'ensemble du site. Aussi pourquoi ne pas faire le pari de l'engagement citoyen, de la responsabilité sociale et civique des usagers du site, pour multiplier les présences sur places, facteur de sécurité et de respect des usagers du site. Le CODEV a été étonné par le nombre de personnes volontaires, d'associations, porteuses de projets, prêtes à s'investir pour l'avenir de ce site exceptionnel et à accompagner les efforts des collectivités.

24

C'est le nombre d'acteurs du Mont Saint Quentin rencontrés par le CODEV !

*Retrouvez la contribution de chacun en dans le **FOCUS 2***

[FOCUS 2](#)

Au regard des nombreuses attentes des usagers du site Metz Métropole ne pourra se passer d'avoir une présence humaine sur le site pour coordonner les actions des uns et des autres, organiser les activités, relayer les initiatives auprès du grand public, voire accueillir les visiteurs. Il est probable qu'un investissement de ce type aurait un effet démultiplicateur en termes d'initiatives, de mobilisation, ce que ne saurait avoir une simple société de gardiennage ou autre... Dès lors, la question d'un lieu d'accueil proche ou sur le Mont Saint-Quentin (Mairie, structure dédiée, ...) et de son animation doit être posée.

Ceci est d'autant plus facilement envisageable que le Mont Saint-Quentin peut générer des ressources par la location d'espaces à des activités privées à but lucratif comme le montre quelques sites similaires en France (voir focus 4).

Et ailleurs ?

Dijon, Besançon, Dunkerque, Le Havre, etc. Ailleurs, qu'ont-ils fait de leur fort ?

Retrouvez l'étude réalisée par l'Association pour la Découverte de la Fortification Messine (ADFM) sur les possibilités de réutilisation des forts dans le [FOCUS 3](#)

3/ Une problématique à plusieurs échelles

Au-delà de la problématique centrale des forts qui seront cédés à Metz Métropole dans les prochains mois, le site interpelle l'action de la collectivité à d'autres échelles. On peut citer :

- A proximité immédiate de l'espace acquis par Metz Métropole, la ferme « modèle » Saint Georges (construite dans la période de l'annexion) et ses fours à chaux constituent un patrimoine unique, hélas en état de dégradation avancée. Metz Métropole ne peut d'un côté défendre et mettre en lumière le patrimoine des forts et de l'autre laisser s'écrouler ce qui fut un modèle d'exploitation agricole encore avant-gardiste aujourd'hui, pour permettre ultérieurement un projet de plus grande ampleur à caractère pédagogique. Dans le prolongement de cet objectif, il serait indispensable de susciter une mutation des pratiques agricoles plus durable et respectueuse du site et des pratiques environnementales. Ceci est d'autant plus possible que des outils existent : Natura 2000, Trames vertes et bleues, etc.

La ferme Saint Georges

Retrouvez son histoire et ses spécificités dans le FOCUS 4

- Dans les abords immédiats, le Mont Saint-Quentin pâtit de la présence de nombreuses friches agricoles : vergers à l'abandon, parcellaire atomisé avec de multiples propriétaires, spéculation foncière... sont autant de freins à un réinvestissement agricole des coteaux. Pourtant, les outils fonciers existent –certains sont d'ailleurs déjà utilisés (périmètres de protection et

PAEN, EPFL, ZAP, SAFER...

Le CODEV, grâce à l'AGURAM, vous aide à y voir plus clair dans les outils et acteurs du foncier dans le Focus 5

- de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains - PAEN) - et les porteurs de projets ne manquent pas. Le CODEV estime que l'identité messine réside en partie dans la reconquête des coteaux et en particulier dans la renaissance de la viticulture et des vergers. Metz Métropole devra conduire une opération spécifique au Mont Saint-Quentin sur cette problématique d'agriculture périurbaine et œuvrer pour simplifier les démarches et procédures de défrichage et mutation des terrains à visée viticole ou arboricole.
- Aujourd'hui, pour ses utilisateurs, le Mont Saint-Quentin est un espace de grande liberté dont on ne sait pas très bien à qui il appartient et qui y fixe les règles... ; de nombreuses pratiques interdites (moto cross, quad,...), dangereuses (paintball, jeux de guerre,...), voire insolites (cultures urbaines, rencontres festives...) y trouvent un terrain favorable à leur expression. Si le futur plan de gestion n'autorise plus ces activités, il faudra trouver des solutions adaptées à l'échelle de Metz Métropole.

L'avenir doit être regardé en ouvrant au maximum le champ des possibles (exploitation privée, concession à des associations, restauration, ...) dans une perspective de long terme afin de ne pas compromettre des réutilisations futures.

Un exemple de réutilisation des forts : un chantier école dans le fort de Plappeville

L'AAPPAN vous présente son projet dans le FOCUS 6

Parmi les premières actions que le CODEV souhaiterait voir mises en œuvre :

- Mettre en place une signalétique sur le site qui permette une meilleure lisibilité des itinéraires de promenade et des points d'intérêt et d'informer sur les modalités d'accès, en particulier pour les engins motorisés ;
- Elaborer et diffuser de l'information sur les activités et les centres d'intérêt du site ;
- Organiser des visites- découvertes sur le site ;
- Mettre en concertation le plan de gestion et s'appuyer sur celui-ci pour construire un projet de long terme en partenariat avec les acteurs locaux ;
- Monter un catalogue de l'offre à destination des publics scolaires ;
- Mettre en œuvre quelques actions exemplaires et faciles à réaliser issues des propositions des associations.

FOCUS - SOMMAIRE

- 1. Mont Saint-Quentin : quels usages et quelles perceptions du site ? - Enquête AAPPAN / CODEV avril 2015 P. 6**
- 2. Entretiens avec des associations P.46**
- 3. Quelles possibilités pour réutiliser les forts ? Tour de France des expériences déjà menées P.81**
- 4. La ferme Saint Georges P.85**
- 5. Les outils du foncier P.92**
- 6. Le projet porté par l'APPAAAN : la création d'un chantier-école dans le fort de Plappeville P.116**

FOCUS 1

Mont Saint-Quentin : quels usages et quelles perceptions du site ?

Enquête AAPPAN / CODEV avril 2015

SYNTHESE

Du 12 au 25 avril 2015, les membres du Conseil de développement durable de Metz Métropole, en partenariat avec l'AAPPAN, ont diligenté une enquête sur les usages actuels et futurs du Mont Saint-Quentin. Cette enquête a été réalisée en deux temps : tout d'abord lors de la Quentinoise (marche populaire sur le Mont Saint-Quentin) sur les 1900 marcheurs, 496 ont accepté de répondre au questionnaire, puis en ligne grâce à un relais sur les réseaux sociaux et par le bouche-à-oreille (235 questionnaires complétés en ligne).

75% des répondants sont issus de l'agglomération messine ou plus exactement de 32 communes sur 44. Le Mont Saint-Quentin n'est donc pas que l'affaire des villages qui le jouxtent, mais bien de l'ensemble des habitants de Metz Métropole. On note que 92% des répondants le trouvent emblématique de l'agglomération messine.

L'analyse des 731 questionnaires complétés permet de faire émerger plusieurs grandes orientations qu'il conviendra de vérifier par des entretiens qualitatifs auprès d'associations d'usagers du site. En effet, si l'échantillon sondé est bien représentatif en termes de genre et âges, il l'est moins au niveau des types d'usagers (surreprésentation des randonneurs et dans une moindre mesure des vététistes). Néanmoins, ces usagers sont également ceux qui pratiquent le plus le site à ce jour.

1- Le Mont Saint-Quentin, un espace naturel et de loisirs à préserver

Pour les répondants, le Mont Saint-Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et un lieu de loisirs, de promenade. Il constitue dans une moindre mesure un site d'intérêt pour les points de vue et paysages, les pratiques sportives, le tourisme ou les forts.

Dans l'avenir, les répondants ne souhaitent pas bouleverser ces vocations. La plus grande évolution entre aujourd'hui et demain concerne les vergers et le vignoble que le public souhaite voir renforcés sur le Mont. Par contre, les forts ne sont apparemment pas perçus comme un élément important du Mont aujourd'hui et ne suscitent pas d'attentes particulières pour demain excepté chez les moins de 26 ans.

2- Des usages qui ont du mal à coexister

Aujourd'hui, les personnes fréquentent principalement le Mont Saint-Quentin pour la randonnée, la course à pied, la balade, le cyclisme ou le VTT. Beaucoup de ces usagers sont des assidus, des habitués, qui viennent au moins une fois par mois. On retrouve en cela les résultats d'une étude réalisée en 1998¹. Le Mont Saint-Quentin est particulièrement bien adapté à ces pratiques.

L'observation de la nature est également une activité plébiscitée, de même que l'exploration des forts qui séduit surtout les plus jeunes. Les pratiques artistiques (musique, graphes), les pique-niques et les fêtes (de village ou nocturnes) sont également des activités pour lesquelles on vient au Mont Saint-Quentin. De façon plus anecdotique, le Mont Saint-Quentin se révèle bien adapté à la pratique du cerf-volant.

Ces pratiques nombreuses et assidues ne doivent pas cacher de véritables problèmes sur le Mont. La majorité des participants déplorent l'existence de conflits d'usage et de pratiques nuisibles. Pour plus de 80% des répondants, les véhicules motorisés (moto, quad...) sont à l'origine de ces désagréments : sécurité, bruit, dégradation des chemins, perturbation de la faune et de la flore... les griefs sont nombreux et beaucoup souhaiteraient que les usages du Mont Saint-Quentin soient davantage réglementés.

Au final, l'accessibilité, la propreté, les fêtes et squats ne représentent qu'une minorité de nuisances.

3- Un besoin de mieux connaître le Mont Saint-Quentin

A la question : « quelles sont vos propositions pour mieux profiter du Mont Saint-Quentin ? » 38% des répondants ont fait part de leurs idées.

Il y a avant tout, un besoin de mieux connaître le Mont Saint-Quentin : son patrimoine naturel, architectural, historique... (75% des répondants). Pour se faire, les répondants souhaiteraient davantage de panneaux explicatifs, d'itinéraires de découverte, d'animations, de visites commentées. Plus largement, il y a aussi un déficit d'information sur les possibilités de balades, il y a peu de communication sur cet espace, peu de cartes avec des circuits. Sur place les usagers souhaiteraient des parcours fléchés avec un affichage des kilomètres et temps de parcours.

Au final les aménagements attendus sont plutôt légers : quelques panneaux, des bancs, tables de pique-nique, abris pour les promeneurs. 22 répondants sur les 278 qui font des propositions, souhaitent que les forts soient aménagés. L'accessibilité ne semble pas être un problème majeur pour ces randonneurs et cyclistes, puisque seulement 6 souhaitent des parkings.

¹ « Etude sur les conditions d'accessibilité et la fréquentation du Mont Saint-Quentin », l'atelier des Territoires, 1998

CONCLUSION

Cette enquête, bien que majoritairement renseignée par des randonneurs, permet de dégager quelques axes importants. Avant tout, les usagers actuels du Mont Saint-Quentin ne souhaitent pas modifier en profondeur sa vocation naturelle. Cependant, il apparaît nécessaire de réglementer davantage les usages sur le site, afin notamment d'éviter des conflits d'usage majeurs entre promeneurs et véhicules motorisés et de mieux mettre en valeur ses atouts indéniables. La communication et l'information sur les possibilités offertes par le Mont Saint-Quentin (activités, circuit, patrimoine naturel, historique et bâti) semblent être absolument prioritaires.

Remerciements :

Le Conseil de développement durable de Metz Métropole remercie son partenaire, l'AAPPAN et son Président Monsieur Alain MALHOMME sans qui il n'aurait pas été possible de réaliser cette enquête lors de la Quentinoise. Le CODEV tient également à remercier les organisateurs de la Quentinoise, le Club Vosgien et Monsieur Daniel DEFAUX pour leur accueil à Plappeville. Enfin, sont également chaleureusement remerciés, les conseillers du CODEV qui ont accepté d'être présents sur le stand du CODEV et tous ceux qui ont contribué à la saisie et l'exploitation des données avec une mention plus particulière pour Monsieur Yvon SCHLERET.

L'avenir du Mont Saint-Quentin

Dépouillement du questionnaire d'avril 2015

731 QUESTIONNAIRES

Description des répondants à l'enquête

Commune de résidence

Vue d'ensemble

	Nombre	Proportion
CA Metz Métropole	553	76 %
Ailleurs Moselle	84	11 %
Meurthe-et-Moselle	13	2 %
Hors Lorraine	8	1 %
Non réponse	73	10 %
Ensemble	731	100 %

Détail pour Metz-Métropole

INSEE	Commune	Nombre	% (sur 651)
57463	Metz	209	32,1%
57480	Montigny-lès-Metz	37	5,7%
57751	Woippy	35	5,4%
57412	Longeville-lès-Metz	35	5,4%
57415	Lorry-lès-Metz	29	4,5%
57642	Scy-Chazelles	32	4,9%
57049	Le Ban-Saint-Martin	25	3,8%
57545	Plappeville	26	4,0%
57447	Marly	22	3,4%

57624	Sainte-Ruffine	15	2,3%
57487	Moulins-lès-Metz	15	2,3%
57601	Rozérieulles	10	1,5%
57634	Saulny	8	1,2%
57134	Châtel-Saint-Germain	8	1,2%
57396	Lessy	7	1,1%
57017	Amanvillers	5	0,8%
57039	Augny	5	0,8%
57616	Saint-Julien-lès-Metz	5	0,8%
57032	Ars-sur-Moselle	4	0,6%
57352	Jussy	3	0,5%
57162	Cuvry	2	0,3%
57693	Vantoux	3	0,5%
57212	Fey	2	0,3%
57256	Gravelotte	2	0,3%
57701	Vaux	2	0,3%
57142	Chieulles	1	0,2%
57146	Coins-lès-Cuvry	1	0,2%
57351	Jury	1	0,2%
57452	La Maxe	1	0,2%
57510	Noisseville	1	0,2%
57534	Peltre	1	0,2%
57707	Vernéville	1	0,2%
Ensemble		553	75,6%

Taux de participation par commune de Metz-Métropole (pour 10 000 habitants)

(Nombre de répondants / population de la commune x 10 000)

INSEE	Commune	Nombre	Tx pour 10 000
57624	Sainte-Ruffine	15	268
57415	Lorry-lès-Metz	29	173
57545	Plappeville	26	119
57642	Scy-Chazelles	32	114
57412	Longeville-lès-Metz	35	88
57396	Lessy	7	80
57601	Rozérieulles	10	69
57352	Jussy	3	60
57049	Le Ban-Saint-Martin	25	58
57634	Saulny	8	57
57134	Châtel-Saint-Germain	8	36
57693	Vantoux	3	32
57212	Fey	2	31
57487	Moulins-lès-Metz	15	29
57751	Woippy	35	26
57256	Gravelotte	2	26
57162	Cuvry	2	25
57142	Chieulles	1	23
57039	Augny	5	23
57701	Vaux	2	23
57017	Amanvillers	5	23

57447	Marly	22	22
57463	Metz	209	17
57616	Saint-Julien-lès-Metz	5	17
57480	Montigny-lès-Metz	37	16
57707	Vernéville	1	16
57146	Coins-lès-Cuvry	1	14
57452	La Maxe	1	11
57510	Noisseville	1	10
57351	Jury	1	9
57032	Ars-sur-Moselle	4	8
57534	Peltre	1	5
Metz Métropole		553	25

Répartition par sexe et par catégorie d'âge

Sexe	Nombre	%
Hommes	361	49,4 %
Femmes	332	45,4 %
Non-réponse	38	5,2 %
Ensemble	731	100,0 %

Âge	Sexe			Ensemble
	Hommes	Femmes	NR	
15 ans ou moins	0,3%	1,2%	-	0,7%
16 – 25 ans	5,3%	6,0%	1	5,5%
26 - 35 ans	13,3%	10,8%	1	11,6%
36 – 45 ans	23,5%	27,1%	4	24,5%
46 – 55 ans	14,7%	11,1%	3	12,7%
56 – 65 ans	24,7%	31,6%	4	27,1%
66 – 75 ans	12,7%	8,4%	2	10,4%
Plus de 75 ans	1,7%	1,5%	-	1,5%
Non-réponse	3,9%	2,1%	23	6,0%
Total	100,0%	100,0%	-	100,0%
<i>Nombre</i>	<i>361</i>	<i>332</i>	<i>38</i>	<i>731</i>

Représentativité de l'échantillon par rapport aux critères sexe et âge de la CA Metz-Métropole

L'exploitation pour cet item est réalisée exclusivement sur les questionnaires dont les répondants ont déclaré résider sur une commune de Metz-Métropole. On a calculé le taux de réponse par sexe et par âge pour les 16 – 75 ans pour 10 000 habitants.

Si les taux sont plus ou moins similaires d'une catégorie d'âge à l'autre, cela signifie qu'il y a une bonne représentativité par âge et par sexe de la population métropolitaine.

Taux de réponse par sexe et par âge pour les répondants domiciliés sur la CA Metz Métropole

	Hommes	Femmes	Ensemble
16 – 25 ans	10,5	12,0	11,2
26 - 35 ans	30,2	23,8	27,1
36 – 45 ans	59,5	62,4	61,0
46 – 55 ans	36,3	22,9	29,3
56 – 65 ans	69,7	75,3	72,6
66 – 75 ans	60,8	30,3	44,1
16 – 75 ans	40,9	37,0	38,9

La base de données complète, à 732 individus, présente une légère surreprésentation masculine pour les répondants âgés de 16 à 75 ans habitant Metz-Métropole. Les répondants âgés de 56-65 ans sont les plus surreprésentés, tant chez les hommes que chez les femmes. Alors que les 16-25 ans, suivis des 26-35 ans et des 46-55 ans, sont sous-représentés dans l'échantillon.

Comment avez-vous eu connaissance de ce questionnaire ?

	Nombre	%
Lors de la Quentinoise	496	67,9 %
Par le bouche à oreille	38	5,2 %
Par les réseaux sociaux	96	13,1 %
Par le site de Metz Métropole	36	4,9 %

Par la presse, la radio	2	0,3 %
Autre	42	5,7 %
Non réponse	21	2,9 %
Ensemble	731	100,0 %

Autres :

21 Aventure Mont Saint-Quentin AMSQ,

4 Association pour l'aménagement et la préservation du patrimoine architectural et naturel du mont Saint- Quentin et de ses environs AAPPAN,

3 CODEV

14 Divers

Représentations du Mont Saint-Quentin

Selon vous, le Mont Saint-Quentin est-il emblématique de l'agglomération messine ?

Oui	677	92,6 %
Non	12	1,6 %
NSP et NR	42	5,8 %

NSP Ne se prononcent pas NR Non réponse

Pour vous, aujourd'hui le Mont Saint-Quentin, c'est d'abord ?

Trois réponses possibles avec un ordre de priorité : 1=le plus important 3=le moins important

AUJOURD'HUI	Position 1	Position 2	Position 3	Score *	Classement
Un lieu touristique	13,0%	7,1%	7,5%	444	5
Un milieu naturel	44,5%	19,6%	8,3%	1322	1
Un lieu de loisirs, de promenade	21,3%	30,9%	15,5%	1033	2
Un espace de pratiques sportives	10,5%	10,1%	12,2%	468	4
Des forts	4,1%	8,8%	15,0%	328	6
Des points de vue, des paysages	4,0%	16,3%	24,4%	503	3
Des Vignobles et des vergers	0,4%	1,5%	7,8%	88	7

* Pour pouvoir hiérarchiser les sept propositions, il a été attribué 3 points pour la position 1, 2 points pour la seconde position et 1 point pour la dernière. Le score traduit l'addition de cette pondération.

Pour vous, demain le Mont Saint-Quentin devrait d'abord être ?

Trois réponses possibles avec un ordre de priorité : 1=le plus important 3=le moins important

DEMAIN	Position 1	Position 2	Position 3	Score *	Classement
Un lieu touristique	14,5%	6,6%	9,4%	483	3
Un milieu naturel	48,6%	17,1%	9,2%	1382	1

Un lieu de loisirs, de promenade	18,3%	37,5%	14,2%	1054	2
Un espace de pratiques sportives	10,7%	10,4%	11,1%	467	4
Des forts	2,9%	5,6%	8,8%	209	6
Des points de vue, des paysages	2,6%	12,7%	28,0%	448	5
Des Vignobles et des vergers	0,7%	3,8%	9,3%	139	7

Comparaison des scores

	Aujourd'hui	Demain	Evolution
Un lieu touristique	444	483	+ 8,8 %
Un milieu naturel	1322	1382	+ 4,5 %
Un lieu de loisirs, de promenade	1033	1054	+ 2,0 %
Un espace de pratiques sportives	468	467	- 0,2 %
Des forts	328	209	- 36,3 %
Des points de vue, des paysages	503	448	- 10,9 %
Des Vignobles et des vergers	88	139	+ 58,0 %

Si l'option « des vignobles et des vergers » est classée en dernière position, tant pour le constat actuel que pour les souhaits, elle est celle qui enregistre la plus forte progression en comparant les deux temporalités. A l'inverse, la proposition « des forts » est celle qui connaît la plus forte baisse quand on compare les scores de chaque item pour les deux temporalités.

Réponses « autres »

Les réponses « autres » pour la formulation sur l'aujourd'hui n'apportent rien de plus. Il s'agit le plus souvent d'une redondance par rapport aux questions fermées ou un commentaire de la réponse apportée.

Un repère dans le paysage messin
Un symbole de l'identité messine
Tout cela, surtout les forts et la balade
Un bel endroit qui entoure les villes
Un espace agricole et de pâturages
Un paysage depuis Metz, peu mis en valeur
L'endroit où on peut faire de la luge en hiver !
Une marque importante du paysage de la ville
Biodiversité
Des points de vue et des paysages
Le poumon vert de l'agglomération messine
En position 4, des points de vues, des paysages

Il en va de même pour la même question reformulée pour demain :

Un symbole de la concertation et de la participation
Un espace culturel ; regroupement d'éoliennes ?
Un lieu de pratique sportive
Biodiversité
Un lieu touristique
Un lieu de préservation des sentiers mais aussi de développement de l'apiculture
Bike park (piste VTT)

Diriez-vous que vous connaissez le patrimoine naturel du MSQ (flore et faune) ?

Diriez-vous que vous connaissez le patrimoine bâti du MSQ (forts, villages, monuments) ?

De 1 à 4 (1=Très bien 4=Pas du tout)

	Patrimoine naturel	Patrimoine bâti
1	8,6 %	6,6 %
2	32,3 %	36,4 %
3	47,7 %	45,3 %
4	8,5 %	7,8 %
NR	2,9 %	4,0 %
1-2	40,9 %	43,0 %
3-4	56,2 %	53,1 %
3-4 et NR	59,1 %	57,1 %

Les usages du Mont Saint-Quentin

Vous venez habituellement au MSQ pour :

	Au moins 1x/semaine	Au moins 1x/mois	Au moins 3x/an	1x/an	Jamais	NR
Randonnée, course à pieds, équitation	14,9%	19,6%	23,9%	20,1%	12,2%	9,3%
Balade, recherche de calme, détente familiale	12,3%	20,8%	29,8%	16,8%	10,4%	9,8%
Cyclisme, VTT	11,1%	7,3%	9,4%	7,4%	48,3%	16,6%
Quad, moto, 4x4	0,1%	0,1%	0,4%	1,2%	75,5%	22,6%
Ski, luge	0,1%	0,1%	1,6%	7,5%	68,3%	22,3%
Fêtes	1,1%	0,8%	4,0%	9,8%	61,6%	22,7%
Pique-nique	0,5%	1,4%	8,2%	18,1%	50,9%	20,9%
Pratique artistique (musique, graphes)	0,3%	1,1%	2,6%	2,9%	70,3%	22,8%
Découverte, observation de la nature	5,1%	10,5%	18,7%	19,8%	30,5%	15,3%
Exploration des forts	1,4%	3,4%	8,5%	18,3%	49,1%	19,3%

	Pratique au moins une fois par an		Score sur la fréquence*	
	Au moins 1x	Classement	Points	Classement
Randonnée, course à pieds, équitation	78,5%	2	8 056	1
Balade, recherche de calme, détente familiale	79,7%	1	7 281	2
Cyclisme, VTT	35,2%	4	5 109	3
Quad, moto, 4x4	1,8%	10	82	10
Ski, luge	9,3%	8	155	9

Fêtes	15,7%	7	647	6
Pique-nique	28,2%	6	640	7
Pratique artistique (musique, graphes)	6,9%	9	278	8
Découverte, observation de la nature	54,1%	3	3 404	4
Exploration des forts	31,6%	5	1 140	5

Au moins 1 x = Au moins 1 fois dans l'année (addition des quatre premières colonnes)

Score = Système de pondération en points : au moins une fois par semaine = 52 points ; au moins une fois par mois = 12 points ; au moins trois fois par an = 3 points ; une fois par an = 1 point

Autres usages

J'y habite (3 réponses)
Découverte pour des amis
Cerf-volant (1 ou 2 fois par an)
Trail (course à pieds sur longue distance)
Brocante
Secourisme
Cueillette des champignons
Cueillette de fleurs
Photographies faune et flore

Selon vous, y-a-t-il des conflits d'usage (des pratiques qui ont du mal à coexister) sur le MSQ ?

Selon vous, y-a-t-il des pratiques nuisibles sur le MS ?

	Oui	Non	Ne sait pas	NR	Total
Conflits d'usage	36,5 %	21,3 %	39,3 %	2,9 %	100,0 %
Pratiques nuisibles	55,4 %	10,1 %	31,6 %	2,9 %	100,0 %

Conflits d'usage	% sur le total des conflits décrits (N=251)	% sur le total des répondants (N=731)
Véhicules moteurs (quads, motos) / randonnée ou autre usage	76,9 %	26,4 %
Véhicules moteurs et VTT / randonnée ou autre usage	8,4 %	2,9 %
VTT (seul) / randonnée ou autre usage	4,0 %	1,4 %
Terrain militaire / usages	2,0 %	0,7 %
Fêtes sauvages / autres usages	1,2 %	0,4 %
Incivilités / usages	1,2 %	0,4%
Urbanisation / usages récréatifs	1,3 %	0,5 %
Paintball / autres usages	0,4 %	0,1 %

Exemples détaillés des conflits d'usage cités

Véhicules moteurs / randonnée ou autre usage

- Les quads et les motos circulant bruyamment et vite sur les mêmes chemins que les sportifs et les promeneurs.
- Conflits entre randonneurs et motos ou quads : bruits pétaradants, vitesse, non prise en compte des marcheurs, du calme du site
- Les pratiques sportives ou de loisirs motorisées nuisent à l'environnement.
- Protection flore et faune et usage de véhicules motorisés.

Terrain militaire / usages

- L'interdiction militaire de continuer une promenade
- L'entrée interdite
- Les militaires dénaturent le site
- Piétons sur chemins militaires
- Le patrimoine militaire s'accommode mal des décorations liées à certaines pratiques « culturelles »

Incivilités / usages

- Déchets abandonnés dans la nature
- Chiens non tenus en laisse (vélochiers)

Divers

- Chemin très abîmés par les véhicules à moteurs, par les engins de l'ONF qui ont saccagé certains endroits
- L'agriculture "intensive" de la ferme St George a saccagé le paysage, pourtant site classé, en détruisant les haies bordant les chemins, en mordant largement sur les chemins existants. La faune et la flore, la biodiversité dans son ensemble, n'est pas du tout pris en compte.
- Tourisme mal organisé, Partage des sentiers
- Agriculture intensive sur le plateau, produits de traitement
- Parapente et exploitation des lignes de haute tension électrique
- Les chasseurs n'apprécient pas les sportifs

Pratiques nuisibles	% sur le total des conflits décrits (N=384)	% sur le total des répondants (N=731)
Véhicules moteurs (quads, motos)	80,7 %	42,4 %
Déchets abandonnés dans la nature	5,5 %	2,9 %
Squat dans les forts	3,1 %	1,6 %
Fêtes nocturnes	2,3 %	1,2 %
Pratiques sauvages barbecue - camping	1,6 %	0,8 %
VTT	1,5 %	0,8 %

Divers	5,2%	2,7 %
--------	------	-------

Exemples « Divers »

- Le traitement avec des pesticides des champs autour de la ferme Saint-Georges ; des haies bordant ces mêmes champs qui ont tout simplement disparus, de même que la magnifique allée de tilleuls qui ont été arrachés (derrière la ferme saint-Georges en haut du chemin de Vazelles qui descend vers Châtel-Saint-Germain)
- Agriculture intensive, traitement des cultures
- Trafic de drogues
- Chasse, braconnage
- Paintball

Propositions

Souhaitez-vous mieux connaître le patrimoine bâti, naturel et historique du MS ?

	%
Oui	76,5 %
Non	4,9 %
Ne se prononce pas	12,6 %
Non réponse	6,0 %

Typologie des propositions	% sur le total des propositions (N=278)	% sur le total des répondants (N=731)
Divers aménagements matériels	43,9 %	16,7 %
Organiser des activités	20,1 %	7,7 %
Développer l'information	10,1 %	3,8 %
Réglementer les usages du MSQ	9,0 %	3,4 %
Ne rien faire	8,6 %	3,3 %
Divers	8,6 %	3,3 %

Exemples de réponses

Divers aménagements matériels (N=122)

- Un balisage de circuits pédestres ou sportifs plus complet, avec kilométrage et durée, et des cartes des circuits proposés (n = 45)
- Sécuriser et aménager les forts (n=22)

Mettre en valeur le patrimoine historique tel que les forts. Permettre aux activités sportives et culturelles de mieux profiter de cet espace naturel, de leurs permettre l'utilisation des locaux du fort de Plappeville pour y aménager le siège de leur association.

- Des panneaux d'information (n=14)

Panneaux signalétiques pour mieux connaître la faune et la flore

- Des parkings (n=6)
- Quelques bancs pour se reposer, quelques tables pour pique-niquer (pas accessibles en voiture naturellement) quelques abris (cabanes) en cas de pluie ;
- « Maison du Mont st Quentin" au bord de la Moselle ou maison forestière de Plappeville avec guide et/ou garde du Mont...
- Réalisation d'abris pour promeneurs et randonneurs
Aménager les accès et les parkings
- Préparer des vraies ballades fléchées et botaniques
- Tondre l'herbe à certains endroits pour qu'on puisse s'y asseoir
- Réaménager la maison forestière pour y faire un lieu de rencontre, expos, connaissance oiseaux et flore
- Protéger les pelouses calcaires
- Installer un téléphérique
- Il serait bon de débroussailler et aménager des endroits plutôt délaissées.
- Mettre en valeur le patrimoine historique tel que les forts. Permettre aux activités sportives et culturelles de mieux profiter de cet espace naturel, de leur permettre l'utilisation des locaux du fort de Plappeville pour y aménager le siège de leur association.

Développer l'information

- Proposer un guide touristique du Mont Saint-Quentin
- Appli smartphone
- Brochures périodiques
- Publications de cartes explicatives
- Campagne de promotion du MSQ

Organiser des activités ou les susciter

- Organiser des visites des forts
- Proposer des marches organisées avec visites guidées
- Sorties ou journées découvertes
- Organiser une autre marche
- Organiser des sorties de ramassage de champignons
- Mettre des guides du Mont Saint-Quentin à disposition
- Multiplier les randonnées organisées, faire des randonnées à thème (flore, faune)

Ne rien faire

- Laisser le MS tel qu'il est
- Rien de précis, j'apprécie la situation actuelle
- Y toucher le moins possible
- Le laisser dans son état naturel

Réglementer les usages du MSQ

- Ce lieu doit être entièrement protégé et il est nécessaire de réglementer son usage. Il s'agit du poumon vert de l'agglo messine, de pelouses calcaires à flore et faune endémiques.
- Ne pas autoriser de constructions, encore moins à vocation touristique, qui pourrissent tout paysage.
- Interdire les véhicules motorisés (quads, motos)
- Créer des zones interdites aux publics afin de protéger les plantes sauvages des plaines calcaire.
- Prendre des arrêtés d'interdiction et de protection
- Interdire et sanctionner la pratique d'engins bruyants et polluants sur le Mont

Divers

- Redévelopper le vignoble local disparu, il y a de nombreuses maisons de vigneron sur Plappevilles, Scy Chazelles, Longeville, etc, qui témoignent de ce passé viticole.
- Préserver et valoriser la faune et flore endémiques ou des espèces héliophiles exceptionnelles en limite septentrionale de répartition géographique.
- Pouvoir participer à la restauration des forts pour avoir des lieux de vie

Différences de réponses entre les sexes ?

Il y a peu de différences statistiquement significatives (test du khi deux) quand on regarde les réponses en fonction du sexe.

On en constate une pour l'image du MSQ, aujourd'hui et demain, comme un espace de pratiques sportives. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à choisir cette modalité.

AUJOURD'HUI	Position 1	Position 2	Position 3
Un espace de pratiques sportives	10,5%	10,1%	12,2%
Hommes	16,6%	12,2%	12,5%
Femmes	4,5%	7,5%	12,0%

DEMAIN	Position 1	Position 2	Position 3
Un espace de pratiques sportives	10,7%	10,4%	11,1%
Hommes	17,2%	11,9%	12,2%
Femmes	4,5%	9,3%	9,0%

Les hommes déclarent plus souvent bien connaître le patrimoine naturel ou le patrimoine bâti.

Diriez-vous que vous connaissez le patrimoine naturel du MSQ (flore et faune) ?

De 1 à 4 (1=Très bien 4=Pas du tout)

	Patrimoine bâti HF	Hommes	Femmes
1	8,6 %	11,4 %	6,0 %
2	32,3 %	33,5 %	30,1 %
3	47,7 %	43,2 %	53,0 %
4	8,5 %	8,9 %	9,0 %
NR	2,9 %	3,0 %	1,8 %

Diriez-vous que vous connaissez le patrimoine bâti du MSQ (forts, villages, monuments) ?

De 1 à 4 (1=Très bien 4=Pas du tout)

	Patrimoine bâti HF	Hommes	Femmes
1	6,6 %	7,8 %	6,0 %
2	36,4 %	41,8 %	30,7 %
3	45,3 %	41,6 %	49,1 %
4	7,8 %	5,8 %	10,2 %
NR	4,0 %	3,0 %	3,9 %

Pour les usages du MSQ, on n'observe qu'une seule différence significative dans les réponses entre les sexes. Les hommes pratiquent plus souvent un sport comme la randonnée ou le cyclisme - VTT sur le MSQ que les femmes.

Usage du MSQ

	Au moins 1x/semaine	Au moins 1x/mois	Au moins 3x/an	1x/an	Jamais	NR
Randonnée H et F	14,9 %	19,6%	23,9%	20,1%	52,7%	16,1%
Hommes	17,2 %	23,5 %	22,2 %	18,6 %	10,0 %	8,6 %
Femmes	12,7 %	14,8 %	26,5 %	21,1 %	15,7 %	9,3 %

	Au moins 1x/semaine	Au moins 1x/mois	Au moins 3x/an	1x/an	Jamais	NR
Cyclisme, VTT H et F	11,1 %	7,3 %	9,4 %	7,4 %	48,3 %	16,9 %
Hommes	16,9 %	11,4 %	13,0 %	9,1 %	35,7 %	13,9 %
Femmes	5,1 %	3,3 %	5,7 %	6,0 %	60,8 %	19,0 %

Les femmes déclarent plus souvent « ne pas savoir » aux questions sur les conflits d'usage et les pratiques nuisibles, alors que les hommes sont proportionnellement plus nombreux à répondre « non » à la question.

Selon vous, y-a-t-il des conflits d'usage (des pratiques qui ont du mal à coexister) sur le MSQ ?

Selon vous, y-a-t-il des pratiques nuisibles sur le MS ?

	Oui	Non	Ne sait pas	NR
Conflits d'usage H et F	36,5 %	21,3 %	39,3 %	2,9 %
Hommes	39,6 %	26,6 %	31,9 %	1,9 %
Femmes	34,3 %	15,4 %	48,2 %	1,9 %
Pratiques nuisibles H et F				
Hommes	59,6 %	13,3 %	25,8 %	1,4 %
Femmes	52,1 %	6,9 %	39,2 %	1,6 %

Les hommes pratiquent davantage les réseaux sociaux que les femmes, au moins pour ce qui est de la prise de connaissance du questionnaire sur le MSQ. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir rempli le questionnaire lors de la Quentinoise.

Comment avez-vous eu connaissance de ce questionnaire ?

	H et F	Hommes	Femmes
Lors de la Quentinoise	67,9 %	59,6 %	75,9 %
Par le bouche à oreille	5,2 %	5,0 %	6,0 %
Par les réseaux sociaux	13,1 %	18,8 %	8,1 %
Par le site de M.M.	4,9 %	6,6 %	3,0 %
Presse Radio Autre	6,0 %	8,0 %	4,2 %
Non réponse	2,9 %	1,9 %	2,7 %

Différences de réponses entre les catégories d'âge ?

Les représentations du MSQ varient en fonction de l'âge pour trois items. Le MSQ a une image de « lieu touristique » du MSQ moins prononcée pour les moins de 35 ans.

Les moins de 25 ans y voient plus un lieu de loisirs.

AUJOURD'HUI	Position 1	Position 2	Position 3
Un lieu touristique (tous âges)	13,0%	7,1%	7,5%
Moins de 35 ans	4,6 %	5,4 %	6,2 %
36 – 45 ans	12,1 %	7,7 %	5,9 %
56 – 65 ans	17,7 %	4,0 %	9,1 %
65 ans et plus	17,2 %	13,8 %	7,5 %

AUJOURD'HUI	Position 1	Position 2	Position 3
Un lieu de loisirs (tous âges)	21,3%	30,9%	15,5%
Moins de 25 ans	44,4%	22,2%	11,1%
26-35 ans	21,2%	27,1%	21,2%
36-45 ans	16,2%	29,6%	16,8%
46- 55 ans	26,9%	29,0%	9,7%
56-65 ans	19,2%	37,4%	16,7%
66 ans ou plus	21,8%	33,3%	10,3%

Pour demain, la qualité sportive du MSQ caractérise davantage le regard des moins de 25 ans et des 46-55 ans. Les moins de 35 ans sont plus intéressés par les forts que les autres âges.

DEMAIN	Position 1	Position 2	Position 3
Espace de sports (tous âges)	10,7 %	10,4 %	11,1 %

16 - 25 ans	10,0 %	20,0 %	7,5 %
26 – 35 ans	17,6 %	9,4 %	16,5 %
36 – 45 ans	10,6 %	12,3 %	10,6 %
46 – 55 ans	26,9 %	15,1 %	5,4 %
56 – 65 ans	6,1 %	7,6 %	14,1 %
66 ans ou plus	1,1 %	5,7 %	6,9 %

DEMAIN	Position 1	Positon 2	Position 3
Des forts (tous âges)	2,9%	5,6%	8,8%
Moins de 35 ans	6,9 %	6,2 %	11,5 %
36 – 55 ans	1,1 %	3,3 %	11,4 %
56 – 65 ans	0,5 %	7,1 %	5,6 %
66 ans ou plus	4,6 %	6,9 %	5,7 %

Diriez-vous que vous connaissez le patrimoine bâti du MSQ (forts, villages, monuments) ?

De 1 à 4 (1=Très bien 4=Pas du tout)

	Tous âges	< 26 ans	26-35	36-45	46-55	56-65	66 ou +
1	6,6 %	8,9%	14,1%	3,4%	6,5%	4,5%	10,3%
2	36,4 %	44,4%	32,9%	30,7%	33,3%	35,4%	47,1%
3	45,3 %	28,9%	41,2%	53,1%	52,7%	47,5%	37,9%
4	7,8 %	13,3%	10,6%	8,4%	4,3%	8,6%	2,3%

La connaissance du patrimoine bâti est peu affirmée chez les moins de 26 ans, alors qu'elle l'est davantage chez les 66 ans ou plus.

Vous venez habituellement au MSQ pour :

Cyclisme, VTT	Au moins 1x/semaine	Au moins 1x/mois	Au moins 3x/an	1x/an	Jamais	NR
Tous âges	11,1 %	7,3 %	9,4 %	7,4 %	48,3 %	16,6 %
Moins de 35 ans	17,7 %	6,9 %	12,3 %	12,3 %	40,0 %	10,8 %
36-45 ans	14,0 %	9,5 %	13,4 %	12,3 %	42,5 %	8,4 %
46-55 ans	19,4 %	10,8 %	12,9 %	5,4 %	33,3 %	18,3 %
56-65 ans	4,5 %	5,6 %	4,5 %	3,5 %	62,6 %	19,2 %
66 ans ou plus	1,1 %	5,7 %	4,6 %	3,4 %	58,6 %	26,4 %

Les différences significatives entre les âges apparaissent pour :

- La pratique du pique-nique qui caractérise davantage les 26-35 ans.
- Les pratiques artistiques (musique, graphes) et l'exploration des forts militaires sont plus souvent le fait des jeunes de moins de 26 ans et des 26-35 ans.

Pique-Nique	Au moins	Jamais	NR

	1x/an		
Tous âges	28,2 %	50,9%	20,9%
Moins de 26 ans	31,1%	55,6%	13,3%
26-35 ans	45,9%	36,5%	17,6%
36-45 ans	27,9%	57,0%	15,1%
46-55 ans	34,4%	36,6%	29,0%
56-65 ans	21,7%	59,6%	18,7%
66 ans ou plus	21,8%	52,9%	25,3%

Pratiques artistiques (musique, graphes)	Au moins 1x/an	Jamais	NR
Tous âges	6,80%	70,30%	22,8 %
Moins de 26 ans	13,3%	75,6%	11,1%
26-35 ans	10,6%	67,1%	22,4%
36-45 ans	6,1%	78,2%	15,6%
46-55 ans	6,5%	60,2%	33,3%
56 ans ou plus	6,0%	72,3%	21,8%

Exploration des forts	Au moins 1x/an	Jamais	NR
Tous âges	31,6%	49,1%	19,3 %
Moins de 26 ans	51,1%	40,0%	8,9%
26-35 ans	51,8%	35,3%	12,9%

36-45 ans	30,2%	56,4%	13,4%
46-55 ans	34,4%	40,9%	24,7%
56 ans ou plus	23,9%	55,1%	21,1%

Enfin, les jeunes de moins de 25 ans et les 26 – 35 ans ont plus souvent été informés du questionnaire sur le MSQ par les réseaux sociaux que les autres catégories d'âge. Les 26-35 ans se distinguent aussi par une plus forte proportion de connaissance du questionnaire par le bouche à oreille.

Comment avez-vous eu connaissance de ce questionnaire ?

	Tous âges	< 26 ans	26-35 ans	36-55 ans	56 ans ou plus
Lors de la Quentinoise	67,9 %	57,8 %	42,4 %	66,2 %	82,5 %
Par le bouche à oreille	5,2 %	6,7 %	10,6 %	4,8 %	3,9 %
Par les réseaux sociaux	13,1 %	24,4 %	32,9 %	13,6 %	3,9 %
Site de M.M. Presse Radio Autre	10,9 %	6,7 %	12,9 %	14,0 %	6,7 %
Non réponse	2,9 %	4,4 %	1,2 %	1,5 %	3,2 %

Différences de réponses entre les participants à la Quentinoise et les autres ?

Selon vous, le Mont Saint-Quentin est-il emblématique de l'agglomération messine ?

	Oui	Non	NSP et NR	Total	Nombre
Quentinoise	94,4 %	0,6 %	5,0 %	100,0 %	496
Autres	88,9 %	3,8 %	7,3 %	100,0 %	235
Ensemble	92,6 %	1,6 %	5,8 %	100,0 %	731

NSP Ne se prononcent pas NR Non réponse

Pour vous, aujourd'hui le Mont Saint-Quentin, c'est d'abord ?

Trois réponses possibles avec un ordre de priorité : 1=le plus important 3=le moins important

AUJOURD'HUI	Position 1	Position 2	Position 3	Non Rép.	Cité
Un lieu touristique	13,0 %	7,1 %	7,5 %	72,4 %	27,6 %
Quentinoise	17,7 %	6,9 %	6,8 %	67,5 %	32,5 %
Autre	3,0 %	7,7 %	7,9 %	82,6 %	17,4 %
Un milieu naturel	44,5 %	19,6 %	8,3 %	27,6 %	72,4 %
Quentinoise	46,4 %	21,0 %	6,0 %	26,6 %	73,4 %
Autre	40,4 %	16,6 %	13,2 %	29,8 %	70,2 %
Un lieu de loisirs, de promenade	21,3 %	30,9 %	15,5 %	32,3 %	67,7 %
Quentinoise	22,0 %	30,2 %	15,1 %	32,7 %	67,3 %

Autre	20,0 %	32,3 %	16,2 %	31,5 %	68,5 %
Un espace de pratiques sportives	10,5 %	10,1 %	12,2 %	67,2 %	32,8 %
Quentinoise	4,6 %	7,3 %	12,3 %	75,8 %	24,2 %
Autre	23,0 %	16,2 %	11,9 %	48,9 %	51,1 %
Des forts	4,1 %	8,8 %	15,0 %	72,1 %	27,9 %
Quentinoise	2,8 %	9,3 %	14,9 %	73,0 %	29,8 %
Autre	6,8 %	7,7 %	15,3 %	70,2 %	27,0 %
Des points de vue, des paysages	4,0 %	16,3 %	24,4 %	55,4 %	44,6 %
Quentinoise	3,6 %	16,9 %	24,2 %	55,2 %	44,8 %
Autre	4,7 %	14,9 %	24,7 %	55,7 %	44,3 %
Des Vignobles et des vergers	0,4 %	1,5 %	7,8 %	90,3 %	9,7 %
Quentinoise	0,4 %	1,6 %	7,5 %	90,5 %	9,5 %
Autre	0,4 %	1,3 %	8,5 %	89,8 %	10,2 %

DEMAIN	Position 1	Position 2	Position 3	Non Rép.	Cité
--------	------------	------------	------------	----------	------

		2				
Un lieu touristique	14,5%	6,6%	9,4%	69,5%		30,5 %
Quentinoise	18,1%	8,1%	7,7%	66,1%		33,9 %
Autre	6,8%	3,4%	13,2%	76,6%		23,4 %
Un milieu naturel	48,6 %	17,1%	9,2 %	25,2 %		74,8 %
Quentinoise	49,8 %	18,5 %	8,5 %	23,2 %		76,8 %
Autre	46,0 %	14,0 %	10,6 %	29,4 %		70,6 %
Un lieu de loisirs, de promenade	18,3 %	37,5 %	14,2 %	30,0 %		70,0 %
Quentinoise	20,2 %	35,3 %	14,3 %	30,2 %		69,8 %
Autre	18,3 %	37,5 %	14,2 %	30,0 %		70,6 %
Un espace de pratiques sportives	10,7 %	10,4 %	11,1 %	67,9 %		32,1 %
Quentinoise	5,6 %	8,7 %	11,1 %	74,6 %		25,4 %
Autre	21,3 %	14,0 %	11,1 %	53,6 %		46,4 %
Des forts	2,9 %	5,6 %	8,8 %	82,8 %		17,2 %
Quentinoise	1,8 %	4,4 %	7,9 %	85,9 %		14,1 %
Autre	5,1 %	8,1 %	10,6 %	76,2 %		23,8 %
Des points de vue, des paysages	2,6 %	12,7 %	28,0 %	56,6 %		43,4 %
Quentinoise	1,6 %	13,7 %	30,0 %	54,6 %		45,4 %

Autre	4,7 %	10,6 %	23,8 %	60,9 %		39,1 %
Des Vignobles et des vergers	0,7 %	3,8 %	9,3 %	86,2 %		13,8 %
Quentinoise	0,6 %	3,6 %	7,9 %	87,9 %		12,1 %
Autre	0,9 %	4,3 %	12,3 %	82,6 %		17,4 %

Pour hiérarchiser et globaliser les réponses, un système de points a été utilisé : 3 points en position 1, 2 points en position 2 et 1 point en position 3. Pour comparer les deux groupes entre eux, le total des points a été calculé en moyenne pour 100 personnes de chaque groupe. Les deux groupes ayant le même poids, on peut donc les comparer.

AUJOURD'HUI Points	Quentinoise	Autres	Ensemble
Un lieu touristique	75	29	60
Un milieu naturel	187	168	181
Un lieu de loisirs, de promenade	142	141	141
Un espace de pratiques sportives	41	113	64
Des forts	42	51	45
Des points de vue, des paysages	69	69	69
Des Vignobles et des vergers	12	12	12

DEMAIN Points	Quentinoise	Autres	Ensemble
Un lieu touristique	78	40	66
Un milieu naturel	195	177	189
Un lieu de loisirs, de promenade	145	142	144
Un espace de pratiques sportives	45	103	64
Des forts	22	42	29

Des points de vue, des paysages	62	59	61
Des Vignobles et des vergers	17	23	19



Diriez-vous que vous connaissez le patrimoine naturel du MSQ (flore et faune) ?

Diriez-vous que vous connaissez le patrimoine bâti du MSQ (forts, villages, monuments) ?

De 1 à 4 (1=Très bien 4=Pas du tout)

	Patrimoine naturel			Patrimoine bâti		
	Ensemble	Quentinoise	Autres	Ensemble	Quentinoise	Autres
1	8,6 %	6,3 %	13,6 %	6,6 %	4,4 %	11,1 %
2	32,3 %	31,9 %	33,2 %	36,4 %	34,1 %	41,3 %
3	47,7 %	50,6 %	41,7 %	45,3 %	49,0 %	37,4 %
4	8,5 %	8,3 %	8,9 %	7,8 %	7,7 %	8,1 %
NR	2,9 %	3,0 %	2,6 %	4,0 %	4,8 %	2,1 %
1-2	40,9 %	38,1 %	46,8 %	43,0 %	38,5 %	52,4 %
3-4	56,2 %	58,9 %	50,6 %	53,1 %	56,7 %	45,5 %
3-4 et NR	59,1 %	61,9 %	53,2 %	57,1 %	61,5 %	47,6 %

Les usages du Mont Saint-Quentin

Au regard des fréquences d'usage utilisées, il n'y a que le cyclisme – VTT qui différencie les deux groupes. Les répondants du groupe autre pratique davantage le cyclisme que ceux de la Quentinoise.

Vous venez habituellement au MSQ pour :

	Au moins 1x/semaine	Au moins 1x/mois	Au moins 3x/an	1x/an	Jamais	NR
Cyclisme, VTT	11,1%	7,3%	9,4%	7,4%	48,3%	16,6%
Quentinoise	5,6 %	8,1 %	10,9 %	7,7 %	58,5 %	9,3 %

Autre	22,6 %	5,5 %	6,4 %	6,8 %	26,8 %	31,9 %
-------	--------	-------	-------	-------	--------	--------

En faisant abstraction des catégories de fréquence et en n'observant que les pratiques effectives au moins une fois l'année, d'autres différences apparaissent. On ne sera pas étonné que le groupe Quentinoise pratique davantage la randonnée. On l'est peut-être un peu plus lorsqu'on voit que les pratiquants de la Quentinoise déclarent plus souvent la fête comme usage du MSQ. Mais il faut prendre cette réponse avec précaution, car il s'agit certainement dans ce cas de fêtes villageoises et non pas des fêtes techno nocturnes.

Enfin, les « non Quentinois » pratiquent plus souvent l'exploration des forts.

	Au moins 1x/an		
	Quentinoise	Autres	Ensemble
Randonnée, course à pieds, équitation	84,5%	66,0%	78,5%
Balade, recherche de calme, détente familiale	80,6%	77,9%	79,8%
Cyclisme, VTT	32,3%	41,3%	35,2%
Quad, moto, 4x4	1,4%	3,0%	1,9%
Ski, luge	9,1%	10,2%	9,4%
Fêtes	18,8%	9,4%	15,7%
Pique-nique	28,6%	27,2%	28,2%
Pratique artistique (musique, graphes)	7,7%	5,1%	6,8%
Découverte, observation de la nature	53,2%	56,2%	54,2%
Exploration des forts	27,6%	40,0%	31,6%

Selon vous, y-a-t-il des conflits d'usage (des pratiques qui ont du mal à coexister) sur le MSQ ?

Selon vous, y-a-t-il des pratiques nuisibles sur le MSQ ?

	Oui	Non	Ne sait pas	NR
Conflits d'usage	36,5 %	21,3 %	39,3 %	2,9 %
Quentinoise	36,1 %	17,3 %	43,8 %	2,8 %

Autres	37,4 %	29,8 %	29,8 %	3,0 %
Pratiques nuisibles	55,4 %	10,1 %	31,6 %	2,9 %
Quentinoise	54,0 %	7,7 %	36,3 %	2,0 %
Autres	58,3 %	15,3 %	21,7 %	4,7 %

Quelles sont les propositions suggérées ?

Typologie des propositions	Quentinoise N=496	Autres N=235	Ensemble N=731
Divers aménagements matériels	15,9 %	18,3 %	16,7 %
Organiser des activités	7,1 %	8,9 %	7,7 %
Développer l'information	2,8 %	6,0 %	3,8 %
Réglementer les usages du MSQ	3,0 %	4,3 %	3,4 %
Ne rien faire	3,4 %	3,0 %	3,3 %
Divers	2,0 %	5,5 %	3,1 %
Non réponse	65,7 %	54,0 %	62,0 %

FOCUS 2

Entretiens avec des associations

De mai à juillet 2015, les membres du CODEV sont allés à la rencontre de 24 acteurs du Mont Saint-Quentin :

1. Les 41 du Saint-Quentin
2. Les amis de la nature
3. Les "Amis du Vieux Plappeville"
4. Association des habitants de Sainte-Ruffine
5. Association des parents d'élèves de Longeville
6. Association pour la Découverte de la Fortification Messine
7. Aventure Mont Saint-Quentin
8. Club Vosgien de Metz
9. Commission des jeunes de Scy-Chazelles
10. Connaître et Protéger la Nature « les Coquelicots »
11. Etincelles
12. Famille de France-Famille Lorraine de Devant-les-ponts
13. Gendarmerie Nationale
14. Les jardins de Ker Xavier Roussel
15. Jardins familiaux de Scy-Chazelles
16. Lessy Inter Associations
17. Mont Saint-Quentin Télégraphe de Chappe
18. Moselle Moto Club
19. Ordre des Vignerons
20. Pappoli Villa
21. Pushing
22. Sites et Monuments de Moselle
23. Vigneron : Legrandjacques
24. Vigneron : Molozay

1-Les 41 du Saint-Quentin

Les 41 du Saint Quentin est une association à vocation sportive, amicale et bénévole. Elle regroupe des coureurs marcheurs / randonneurs, cyclistes, se retrouvant régulièrement pour la pratique de leurs sports. Elle organise également des déplacements pour la participation de ses membres à des événements sportifs (marathons, courses,...). Ses membres sont sollicités régulièrement comme bénévoles pour aider / encadrer des événements sportifs (marathon de Metz Mirabelle par exemple). Le MSQ est un emblème fort pour l'association, puisqu'il fait même partie intégrante de son nom ; ce parce que des membres y pratiquent leur sport depuis des décennies. Ils s'y retrouvent tous les dimanches matins pour courir ou marcher.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout une espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Les 41 du Saint Quentin partagent ces constats. D'autant plus qu'ils pratiquent le site depuis des années (une quarantaine d'années) et l'ont vu évoluer. C'est un lieu/espace naturel, sauvage. Lieu de rendez-vous habituel pour les membres de l'association ; lieu de pratique sportive, détente.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Compte tenu de son objet, l'association n'a pas de projet spécifique sur le site.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

Si l'association n'a pas de projet spécifique, elle peut néanmoins participer à un événement, apporter son concours à une organisation puisque c'est un de ces principes.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Le Mont Saint-Quentin doit rester comme il est, sauvage, naturel... Tout en lui conservant son cadre naturel, aménager/ entretenir les chemins, car dans certains on se tord les pieds. Les vététistes les abiment quand il pleut.

Interdire les engins à moteurs (motos,...), perturbants, bruyants, polluants, dangereux

2- Les amis de la nature

L'Association les Amis de la Nature existe depuis 1952. Association internationale sous forme fédérative, sa vocation est la protection de la nature. La section messine recense une cinquantaine de membres. Ses activités consistent essentiellement en marches, randonnées, visites de sites, tourisme. Pas de but scientifique mais recherche de convivialité dans un cadre de nature préservée. Certains de ses membres ont participé comme bénévoles à la restauration du fort de Verny. L'association fait parfois des interventions ponctuelles auprès des collectivités pour signaler des problèmes (exemples : défauts de propreté). L'association se rend 2/3 fois par an sur le Mont Saint-Quentin. Responsable : Janine Humbert à Jussy.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Oui. L'association déplore en outre la disparition des structures végétales dans les exploitations agricoles (arbres, haies).

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

L'association ne souhaite pas d'aménagements lourds mais bien des aménagements légers du type meilleur jalonnement, chemins bien entretenus, séparation des usages VVT et piétons, accès piétons facilités à partir des villages au pied du Mont. Par ailleurs l'association souhaite l'élagage de certains secteurs pour retrouver des vues ou des perspectives. Elle soutient l'extension du vignoble sur les pentes du MSQ.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

L'association n'a pas de projet spécifique sur le Mont Saint-Quentin, mais il est vraisemblable que certains membres s'investiront comme bénévoles sur le site si un projet voit le jour comme cela s'est produit sur le fort de Verny.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

L'association espère un engagement réel de Metz Métropole.

3- Les "Amis du Vieux Plappeville"



4- Association des habitants de Sainte-Ruffine

C'est une petite association d'une douzaine de membres dont les activités sont axées essentiellement sur l'animation du village.

1- Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- a. Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- b. C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- c. L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- d. Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- e. A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

L'association partage ces différents constats; mais le village est trop éloigné pour entendre d'éventuelles nuisances sonores.

2- Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

L'association ne porte pas directement de vision mais certains de ces membres y ont d'importants intérêts.

3- Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

L'association est trop petite pour porter un projet mais on peut probablement compter sur l'investissement individuel de certains habitants.

4- Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Une aide financière mais également que Metz-métropole montre son intérêt à un projet.

5- Association des parents d'élèves de Longeville-lès-Metz



6- Association pour la Découverte de la Fortification Messine

L'Association pour la Découverte de la Fortification Messine (ADFM), créée en 1980 et reconnue d'intérêt général, gère le site du fort de Verny (47 ha). Forte de 135 membres, elle y assure le gardiennage, la sécurisation, l'entretien, la réparation et la mise en valeur du site et du patrimoine bâti. L'association organise également des visites guidées régulières.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

L'association agrée particulièrement l'idée d'un partage d'usage du St Quentin par le biais de pistes de randonnées, de pistes cyclables balisées, avec un accès au patrimoine fortifié, dans un cadre sécurisé (voire restreint) qui reste à définir.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

L'ADFM souhaite le développement d'un projet de « **routes des forts** » avec un parcours balisé et une signalétique ad'hoc, comportant un circuit de randonnées organisé en 5 ou 6 boucles thématiques. Un grand parking, au col de Lessy, pour voitures et sécurisé pour les vélos, en constituerait un point d'entrée. Il s'agit de pouvoir se promener librement avec une approche pédagogique, dans un milieu sécurisé. NB : ce projet a été présenté à Metz-Métropole.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

L'ADFM qui gère le site de Verny ne souhaite pas étendre son activité hors de son périmètre. Cependant, **l'ADFM est prête à mettre son expertise au service d'autres associations** travaillant sur le site du Mt St Quentin (Club Vosgien, Papolli Villa.....)

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

L'ADFM attend de Metz-Métropole qu'elle fédère les associations (Papolli Villa, Club Vosgien, etc) autour d'un projet tel que décrit en § 3. Le souhait est de **faciliter l'action du secteur associatif**.

7-Aventure Mont Saint-Quentin

Aventure Mont Saint-Quentin compte entre 230 et 250 membres selon les années.

C'est un club multi activités (VTT, vélo de route, marche, trail, escalade) très impliqué vers la nature et sa protection. Les cadres de l'association font de l'information auprès des utilisateurs du site et entretiennent fréquemment les chemins utilisés.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout une espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Un problème de propreté du site (« mini déchèterie ») est à déplorer. Les causes sont le campement sauvage, l'accès motorisé de véhicules qui se débarrassent de matériels usagers, etc.

Ils ont le sentiment qu'il y a de plus en plus de motos qui circulent sur le site. Ils se demandent si cette augmentation n'est pas liée à la limitation de l'utilisation du terrain de cross de Rozerieulles.

Ils sont déçus par l'agriculteur qui a transformé des terres, riches en flore, en terre agricole.

Ils s'inquiètent des jeunes (dès les résultats du bac) qui en faisant la fête détériorent le site et prennent également des risques dans les zones dangereuses.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin et seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site?

L'association peut **assurer le balisage des chemins** à condition que les chemins restent multi activités ; ils ne souhaitent pas que chaque activité possède son propre territoire. Ils ne souhaitent pas non plus limiter le nombre de chemins sauf, bien sur, ceux qui sont dangereux.

Ils organisent chaque année plusieurs **animations sur le site pour les VTT et les marcheurs**.

Pour la surveillance du site ils verraient très bien la **création d'une « bike-patrouille »** qui ferait surtout de la prévention. Ils auraient même des candidats à cette patrouille.

Ils verraient bien aussi **l'aménagement d'une partie de l'un des forts en gîte ou chambre à louer** pour permettre l'hébergement, pour des stages, de jeunes ou moins jeunes.

3. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Surtout de la concertation

Ils espèrent du respect entre les différents usagers donc que Metz Métropole tiennent compte des différents partenaires.

Ils aimeraient bien être partie prenante sur l'avenir de ce site formidable. Ils espèrent que Metz Métropole mettra tout en œuvre pour permettre à tous les amis de la nature (VTT, marcheurs ...) de continuer à utiliser ce site.

8-Club Vosgien de Metz

Le club vosgien en quelques mots : randonnée pédestre - tourisme de proximité - tourisme vert - week-end et séjours découvertes - création de sentiers balisés et maintenance.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout une espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

oui

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Le Club Vosgien de Metz vous propose un **maillage des parcours** connectant les sentiers de la carte Balade Nature avec les sentiers existants balisés des communes environnantes (Longeville-les-Metz - Scy-Chazelles, Chatel-Saint-Germain et prochainement Lorry-les-Metz) permettant aux marcheurs de rejoindre les différents sites et communes. Nous proposons aussi un parcours reliant les trois forts (GIRARDIN - DIOU - FORT de PLAPPEVILLE et TOUR BISMARCK) avec une signalétique (logo) spécifique au Mont-Saint-Quentin.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

Entretien des sentiers balisés par nos bénévoles.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Le financement de ces projets (**matériels de balisage**).

9-Commission des jeunes de Scy-Chazelles

La Commission des jeunes est initialement un groupe créé informellement avec l'appui de l'association Etincelles de Scy-Chazelles. Elle a évolué comme Commission des jeunes attachée à la municipalité de Scy-Chazelles à la suite des dernières élections municipales. Elle comporte 12 jeunes et se veut représentative d'une large gamme de classes d'âge de jeunes (du CM1 au Lycée).

A son initiative ou sur demande, elle organise ou appuie des actions qui ne sont pas spécifiquement dirigées vers les jeunes de la commune et visent à l'animation de la vie du village. Elle a réalisé, avec l'appui des services municipaux, par exemple : l'aménagement d'une piste de skate, la récupération de déchets sur le mont Saint-Quentin, des sorties découverte, un inventaire des espèces d'arbres du Mont.

Elle ne participe pas aux délibérations et travaux des autres commissions municipales et du conseil.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout une espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Oui dans l'ensemble avec deux remarques :

- « L'exploration des forts séduit surtout les jeunes ». Peu de jeunes du village fréquentent régulièrement les forts. Ils l'abordent avec plus de prudence que leurs parents. La fréquentation est orientée vers la découverte.
- « Conflits d'usage avec véhicule motorisés ». Il n'existe pas d'obstacle à la circulation des véhicules motorisés, ni d'interdiction matérialisée sur le ban de Scy-Chazelles (sauf limitation récente de vitesse et de tonnage, NDLR). Les 4x4 sont observés sur les pelouses calcaires. Une aire moto/quad spécifique est souhaitée pour concentrer les usages sauvages actuels.
- « Propreté ». La situation en matière de déchets n'est pas « effarante » mais il existe des « sites poubelle ». Des concentrations de déchets, voire de déchets lourds (un banc public, un bureau!), se situent à hauteur des sites de campements festifs, avec nuitée sur place, sur les abords des forts. Les déchets sont ensuite balancés dans un ravin ou dans les broussailles. Il s'agit plus de points noirs que de pollution diffuse. Les jeunes ont réalisé deux opérations de nettoyage dont la dernière avec l'appui des services municipaux.

Les jeunes estiment que des **interdictions de circulation seraient sans effet, que des poubelles seraient inadaptées**. La seule action qu'ils envisagent est de... recommencer régulièrement les nettoyages. Ils estiment toutefois que le problème est favorisé par les facilités d'accès en véhicule au site. Le **contrôle des accès est une partie de solution**.

Les jeunes ont aussi remarqué des bivouacs individuels mais générant peu ou très peu de déchets.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Les jeunes de la Commission donnent une priorité absolue à la qualité du milieu naturel et à sa préservation. Ils craignent que des aménagements et donc, une fréquentation plus forte, accroissent les pressions sur le milieu naturel. Ils sont favorables à une situation « sans aménagements » car ils craignent les nuisances associées à une fréquentation plus soutenue.

Ils sont opposés à des parkings dans le site même, pour éviter ces pressions, et privilégient des parkings périphériques à hauteur des villages des côtes. Les voies d'accès devraient être fermées aux véhicules motorisés au-delà de ces parkings.

Ils ont observé un élargissement important de sentiers (avec déchets de coupe laissés sur place) sans en connaître la raison. La largeur leur paraît excessive et trop empiéter sur le milieu naturel. Ils notent que le **programme d'accès lié au PAEN** (supposé à l'origine de l'aménagement des sentiers) est susceptible de (i) favoriser l'accès au site des véhicules motorisés porteurs de nuisances (Quad, motos, 4x4...), (ii) provoquer des pertes de biodiversité, (iii) susciter la construction de bâtiments à usage agricole peu esthétiques et (iv) risquer des pollutions par traitements phytosanitaires. Ils aimeraient connaître les dispositions du PAEN liées à la qualité de gestion des parcelles agricoles. Faute d'être informés sur les dispositions du PAEN, ils perçoivent le **développement agricole du site comme un usage susceptible d'entrer en conflit notable avec la préservation du milieu**.

Une situation acceptable serait de contenir le tourisme dans les villages périphériques et de gérer de façon restrictive la fréquentation du site naturel lui-même. Une fréquentation de masse devrait être absolument évitée.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

Les membres de la Commission sont disponibles pour **organiser des actions de découverte**. Ils s'intéressent aux **inventaires biologiques**.

Ils prévoient de poursuivre régulièrement les opérations de **nettoyage du site**.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Sans que cette demande soit explicite, les jeunes notent un défaut d'information sur les actions menées actuellement sur le site (chemins) et sur les prescriptions que les usagers agricoles devraient, ou non, observer.

10- Connaître et Protéger la Nature « les Coquelicots »

Le CPN Coquelicots (4 salariés, 200 adhérents) met en œuvre des actions d'éducation à la nature, à l'Environnement, au Développement Durable, à l'Écocitoyenneté (balades, ateliers, jardin partagé, formation, accompagnement de projet) auprès de familles, scolaires, associations, collectivités, entreprises.

Le CPN Coquelicots participe activement à la vie des réseaux locaux (MAEC, comité quartier, ...), régionaux (GRAINE Lorraine, JTSE, Sortir !, ...), nationaux (FCPN, Ecole et Nature).

Le CPN Coquelicots gère et anime l'Espace Naturel Pédagogique et Convivial (terrain de 8300m² avec potagers, verger, rucher, bois, mare, ...) et l'Espace Associatif Ecocitoyen (local 360m² avec cuisine, biblio-ludothèque, salle sciences, informatique, ...) sur les Hauts de Vallières à Metz.

Site web : cpncoquelicots.org

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Oui.

Les forts pourraient être valorisés à un public plus large sur leur Histoire.

Grande confusion sur les indications terrain militaire et balises de randonnées sur les mêmes espaces.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Compte tenu de nos compétences, le Mont Saint-Quentin représente effectivement un support pédagogique très intéressant. Avant que nous ayons nos outils d'accueil sur les Hauts de Vallières à Metz, nous y animions régulièrement des sorties thématiques « grand public » en fonction des saisons (champignon, plantes à croquer, traces et empreintes, oiseaux, papillons, baies et fruits sauvages, ...), aujourd'hui encore en prestation pour le magasin Nature & Découvertes nous animons presque chaque semaine (sous l'arboretum) des anniversaires trappeurs (et oui toutes les cabanes dans ce secteur ...).

Mais ces actions restent occasionnelles, et au vu du potentiel, tant qualitatif que quantitatif, le Mont Saint-Quentin est pédagogiquement sous exploité et mériterait d'être valorisé par un **projet d'éducation à l'environnement ambitieux**. En investissement, par exemple la restauration de la Maison Forestière, des sentiers d'interprétations interactifs, en fonctionnement des cycles d'animation pour que chaque élève de l'agglomération ait l'opportunité d'y aller au moins une fois sur le cycle 2 et 3.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

Oui bien sûr, **extrêmement motivant et tellement adapté à notre métier**, nos ressources, ..., le CPN Coquelicots peut être **force de proposition, animateur et formateur**.

Conscient que les intérêts divergent, nous avons également acquis de l'expérience quant à la démarche partagée d'un projet sur un territoire (cf Hauts de Vallières, réseaux)

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Un « **agenda 21** » **spécifique Mont Saint-Quentin**, avec un volet éducation important et un budget en conséquence.

11- Etincelles

Etincelles est une structure légère destinée exclusivement à être maître d'œuvre d'évènements locaux à la demande d'autres associations, d'institutions partenaires, de groupes, d'écoles... Elle privilégie les rencontres intergénérationnelles.

Elle vise la mise en valeur du patrimoine local sous toutes ses formes (architectural, artistique, naturel, régional). Elle recherche l'innovation dans les thèmes abordés (pas de redondance avec d'autres manifestations) et privilégie la dimension locale (une dégustation de vin ne portera que sur les crus locaux). Elle privilégie la sensibilisation et la découverte dans ses approches.

Etincelles n'apporte pas de financements aux intervenants. Ceux-ci, si nécessaire, en font leur affaire avec les partenaires qu'ils ont éventuellement mobilisés. Le financement d'Etincelles est assuré par les prestations de buvette, de restauration et une subvention municipale (1 000 € en 2015).

Etincelles répond à un public local mais sans limiter les thèmes abordés à ceux représentés dans la commune. Elle n'a pas de limite territoriale à ses activités partenariats. Toutes les problématiques patrimoniales des villages des coteaux l'intéressent. Un évènement en partenariat avec Lessy a déjà été organisé.

Bien que créée en janvier 2014, elle a déjà plusieurs réalisations à son actif :

- Week-end annuel « Mémoires d'un terroir », 2ème édition les 27 et 28 juin 2015, avec des thèmes, des partenariats (dont Metz Métropole à travers le Conservatoire, le CG57, la commune, le conseil de fabrique...) et des activités diversifiées. Une présentation du PAEN avait été organisée en 2014.
- Ateliers pédagogiques sur la diversité (en partenariat avec un Centre de loisirs pour jeunes).
- Soutien constant aux initiatives locales. (Ex : nettoyage du St Quentin, appuis aux écoles, recherche de partenaires...)

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Etincelles est d'accord avec les constats exposés sauf en ce qui concerne « la propreté du site ». A travers des « Actions propreté » menées sur les coteaux du Mont Saint-Quentin en appui à un groupe motivé de jeunes, puis de la Commission jeunes de la municipalité, Etincelles constate de visu une quantité importante de déchets non visibles de pique-nique festifs (bouteilles, canettes, emballages...) délibérément dissimulés dans les broussailles ainsi que l'abandon de déchets volumineux (évier, machine à laver...).

Etincelles note avec insistance les dangers liés à la coexistence sur les mêmes chemins des vététistes et des piétons. Les VTT roulent sans précaution, avertissent rarement de leur arrivée et ne ralentissent pas. Durant les randonnées pédagogiques menées par Etincelles, les marcheurs sont au mieux surpris, voire en situation de danger.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Etincelles donne priorité au milieu naturel et à la dimension naturelle du Mont Saint-Quentin. Elle donne priorité aux usages pédagogiques dans ce domaine (sans en exclure a priori d'autres) par, notamment, des « balades de découverte » pour un public adulte ou de jeunes avec une attention particulière pour les scolaires.

L'association est défavorable à une large facilitation des accès au site qui aurait, pour conséquences possibles, une sur fréquentation de zones sensibles (ex. par un parking au col de Lessy à proximité immédiate des pelouses calcaires), le stationnement nocturne et/ou polluant (camping-car), la pénétration plus profonde d'usages indésirables...

En termes de modalités de mise en œuvre, Etincelles insiste sur les besoins de communication vers le public.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

Etincelles veut se limiter à un objectif (déjà ambitieux) de maîtrise d'œuvre d'évènements et d'appui aux initiatives locales sur le ban de Scy-Chazelles ou en partenariat plus large. Elle ne veut pas de partenariats qui limiteraient sa souplesse d'intervention ou qui imposeraient des règles trop rigides.

Etincelles organise déjà le week-end annuel « Mémoire d'un terroir ». Cet évènement annuel s'implante bien et paraît potentiellement très adapté à la diffusion de connaissances et pratiques sur des thèmes, spécialités et savoir-faire liés au Mont Saint-Quentin, comme parties du programme de ces journées.

Etincelles peut également organiser, avec des partenariats appropriés, notamment en matière de communication, des évènements ponctuels en fonction des demandes exprimées.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Faute de disposer elle-même d'informations, Etincelles est dans l'impossibilité de répondre à certaines questions de son public, notamment marcheurs, par exemple sur le statut de la zone militaire, son évolution, la pertinence des interdictions d'accès, la dangerosité effective du site et de ses différentes composantes...

Etincelles n'a pu identifier un **interlocuteur à Metz Métropole** pour organiser, par exemple, des partenariats dans le cadre de ses animations. Ce sont les intervenants doivent s'en charger, chacun dans leur domaine.

Etincelles se soucie de la coordination entre les différentes initiatives touchant le Mont Saint-Quentin. L'exemple pris est celle entre le PAEN (Scy-Chazelles et Lessy) et le plan de gestion du Mont Saint-Quentin sur la question des chemins, chaque acteur ayant a priori sa stratégie pour leur développement et leur gestion. Qui est chargé, à Metz Métropole, de cette coordination ? Par qui sera-t-elle assurée à l'avenir et où ? Etincelles souhaite poser ce genre de questions mais ne sait pas à qui. Plus généralement, Etincelles évoque un **manque de visibilité des actions entreprises** sur le Mont Saint-Quentin.

Etincelles souhaite la valorisation du site par :

- Un balisage explicite des itinéraires, uniforme sur les différentes communes du MSQ, facilitant la cohérence des cheminements pour les différents types d'usagers (dont agricoles liés au PAEN). Ce balisage serait associé à un plan-guide, tous éléments facilitant l'usage touristique du site.
- Des panneaux d'information, en appui aux randonnées à thème « nature » que l'association organise pour les jeunes comme pour les adultes.
- Un relais d'information par les médias et les réseaux de Metz Métropole.

Etincelles ne veut pas s'écarter de son rôle de maître d'œuvre d'évènements, ni sacrifier son indépendance en devenant opérateur permanent de telle ou telle activité. Dans ce cadre, Etincelles est en recherche permanente d'intervenants pour les évènements réguliers ou ponctuels qu'elle peut organiser. Pour cela souhaite :

- Un partenariat visant l'identification d'intervenants et de savoir-faire à valoriser par son canal.
- Un appui à la mise en œuvre des évènements d'Etincelles particulièrement en mobilisant le **réseau de communication de Metz Métropole**.

Enfin, Etincelles peut **vulgariser, dans Mémoire d'un terroir ou autrement, le plan de gestion du Mont Saint-Quentin** (l'avenir du Mont Saint-Quentin) et/ou des thèmes particuliers, en partenariat avec Metz Métropole.

Etincelles signale aussi la **dangerosité actuelle d'un des ponts de traverses** sur un chemin fréquenté (piétons, VTT) traversant une tranchée des défenses extérieures sud du fort du Saint Quentin (domaine militaire) et rebondit sur la difficulté d'identifier un interlocuteur pour ce type de problème.

12- Famille de France-Famille Lorraine de Devant-les-ponts

Descriptif des activités de l'association :

Activités enfants/ados/adultes : HIP HOP pour préados et ados de 11 à 17 ans. Animation musicale, initiation ludique à la musique, au chant. Atelier d'écriture, contes pour les petits, projet Inter générationnel. Animation nature avec CPN Coquelicots (connaître et respecter la nature, découvrir le monde végétal qui nous entoure, mise en place du potager). Tir à l'arc.

Ados/adultes: Gymnastique. Yoga. Danse rythmique pour enfants. Modern'jazz pour adolescents et adultes à partir de 16 ans. Cuisine: apprendre la cuisine avec un petit budget. Art et loisirs: peinture sur soie, aquarelle au sable, rotin, macramé, crochet d'art, tricot, etc. Ecrivain public. Centre aéré et mercredis loisirs au centre de loisirs d'Arry à chaque vacance scolaire et mercredis loisir. Informatique.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout une espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

L'association partage ces constats car elle considère le Mont Saint-Quentin comme le poumon vert indispensable de l'agglomération et qui a conservé un aspect semi-sauvage, avec une diversité très importante sur un espace finalement assez réduit.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Aménagements succincts en général, de sentiers de promenade et de lieux tranquilles adaptés aux personnes âgées et aux enfants (aires de pique-nique). Les aménagements du col de Lessy ne suffisent pas. Il serait bien de disposer de toilettes. Il faut imaginer des formes de surveillance du site (présence humaine, activités diverses...). Des animations (fêtes à caractère culturel, historique ...) pourraient être organisées périodiquement (par exemple 5 dimanches par an). Remettre les coteaux dans le circuit agricole avec notamment des jardins partagés. Prévoir des itinéraires thématiques y compris dans les villages. Prévoir sur le site un lieu-ressource (comme la regrettée maison forestière) qui pourrait donner tous les renseignements utiles pour profiter pleinement des richesses du Mont Saint-Quentin. Fortification à sauvegarder d'une manière ou d'une autre. L'association souscrit à une certaine forme de réglementation des VTT.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

Continuer ce qui se pratique déjà en l'améliorant à savoir déplacements à pied de groupe d'enfants du Centre de Devant-les-ponts jusqu'au Mont Saint-Quentin et découverte de la nature avec le CPN Coquelicots. (Sentiers à améliorer, équipements sur le site). Déplacements en minibus de personnes âgées.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Un référent unique qui formaliserait les pratiques si nécessaires. Une surveillance (brigade verte?).

13- GENDARMERIE NATIONALE

Descriptif des activités de la Compagnie de Metz et Brigade d'Amanvillers :

Sur le territoire du Mont St Quentin, la Gendarmerie nationale assure essentiellement des missions de police administrative qui visent à garantir le bon ordre, la sûreté, la tranquillité et salubrité publiques. En matière de surveillance générale, les missions au profit des zones urbanisées (villages) où l'attente de la part de la population et des élus est forte quant à la prévention de la délinquance et la protection des personnes et des biens, sont davantage prioritaires que les interventions sur les vastes étendues de terrain naturel. Au delà du partage du territoire en zones de compétence Police/Gendarmerie, la présence de la Gendarmerie était juridiquement liée au statut militaire de nombreux zones du St Quentin. La cession patrimoniale du domaine militaire ramène le champ de compétence de la Gendarmerie aux communes de Lessy et Lorry.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

La Gendarmerie partage ce constat en insistant sur le conflit d'usage tel que, par exemple, la pratique du moto-cross sauvage qui a fortement augmenté dès lors que l'on a restreint l'activité de Moselle Moto Club.

Il est à noter que la Gendarmerie ne possède pas les moyens motorisés pour poursuivre les contrevenants.

Par ailleurs, il convient de rajouter à ce constat, la question de la sécurité autour et à l'intérieur du patrimoine bâti. (forts).

2. Votre institution porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

La mise en sécurité des zones à risques, selon un niveau qu'il reste à définir, devra faire partie du programme d'aménagement.

Certaines activités, aujourd'hui sauvages, comme le paint ball, devront être encadrées. Une politique de gestion du gibier est à étudier, notamment en raison de la prolifération des sangliers qui constituent un risque pour les promeneurs.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'événements, entretien, etc.) ?

L'hypothèse d'une police spécialisée montée à cheval a été évoquée en divers lieux et occasions. Sans absolument remettre en cause la pertinence de ce choix, la Gendarmerie souligne que dans le contexte budgétaire actuel elle ne dispose pas des moyens pour mettre en œuvre une telle unité.

5. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

En matière de sécurité sur le territoire du Mont St Quentin, Metz-Métropole devrait veiller au renforcement de l'intercommunalité des polices municipales, notamment pour créer des patrouilles en véhicules motorisés et VTT.

Si une police montée devait voir le jour, c'est dans ce cadre intercommunal qu'elle pourrait être créée. Un programme d'aménagement devra intégrer de fortes restrictions à la circulation de l'ensemble des véhicules motorisés.

D'une manière générale, Metz Métropole, tout en sécurisant les sites à risques, devra se donner les moyens de préserver l'avenir.

14- Les jardins de Ker Xavier Roussel

Association créée depuis un an. Elle rassemble 25 adhérents essentiellement sur Lorry. Elle s'inscrit dans le mouvement « Villes en transition » et entend promouvoir toutes les actions qui vont dans le sens du développement durable. Par exemple, elle a organisé une première donnerie, marché gratuit qui a rencontré un grand succès. Elle a accompagné la constitution d'un groupe d'apiculteurs qui ont mis leur matériel en commun ; elle a contribué à la rénovation d'un verger en friche qu'un propriétaire n'entretenait plus ; elle milite pour la réduction des déchets à la source par le biais de la promotion du compostage et a participé à une opération broyage pilotée par Metz métropole. L'association est présidée par un collectif d'animation constitué de 5 personnes dont Anne Frey.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Pas de remarques sur les conclusions de l'enquête du CODEV

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

L'idée-force que l'association préconise est l'extension du maraichage autour des parties bâties des communes (en se référant notamment aux préconisations du SCoT) dans l'objectif du développement des circuits courts et de la bonne gestion des espaces agricoles. L'organisation du foncier pourrait se faire dans le cadre d'un PAEN. Le succès de l'Ayotte, magasin géré par un collectif d'agriculteurs vendant des produits issus des exploitations agricoles locales, doit inspirer les décisions. L'association estime que la mise en place d'un pressoir à jus collectif répondrait à un besoin réel, elle estime de même qu'une Maison des vins de Moselle aurait toute sa place dans le secteur. Concernant le plateau, l'association propose que l'entretien des prairies soit fait par pâturage en liaison avec un agriculteur du secteur. Elle préconise une réduction du linéaire de chemins pour limiter les dégradations des espaces naturels et une séparation partielle des usages (piétons/VTT). Elle souhaite plus de lisibilité du site (meilleure signalisation, plans) et l'extension de l'interdiction des véhicules motorisés sur les chemins (à l'instar de l'arrêté pris par la mairie de Lorry en lien avec la police de l'environnement).

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

L'association se voit surtout comme un catalyseur d'actions. Sur le court terme, elle serait volontiers partie prenante d'un projet d'aménagement du secteur en friche entre Lorry et Plappeville pour développer du maraichage et des vergers, en associant les écoles dans le cadre d'un projet pédagogique. L'installation d'un pressoir à jus pourrait s'imaginer dans cette logique. Le projet pourrait aussi aller dans le sens du développement d'une économie sociale et solidaire.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

La **mise en œuvre du projet d'agglomération** déjà validé par les élus et dans lequel on trouve bon nombre d'actions intéressant le secteur du Mont St Quentin. Plus précisément, l'association souhaite la définition et la mise en œuvre d'une politique globale et constante en matière d'agriculture périurbaine (pas d'aides au coup par coup) dans la perspective de développement des circuits courts. Elle attend une vision sur les ressources hydrographiques et l'usage de l'eau (recenser les sources, ne plus envoyer l'eau de source dans les égouts, réalimenter les lavoirs, ...) Elle attend aussi une politique de réduction des déchets à la source et une politique de développement des énergies durable via par exemple une étude du site (méthanisation, valorisation des déchets bois,...) Enfin elle souhaite que Metz Métropole ait la compétence pour gérer les restructurations foncières (problème des parcelles sans maître notamment) nécessaire à l'évolution des vocation des sols. Concernant l'agriculture, l'association demande que soit vérifié le respect des engagements de l'agriculteur en regard de la zone de captage des eaux sur Lorry.

15- Jardins familiaux de Scy-Chazelles

Les jardins familiaux de Scy-Chazelles ont été créés en 2010 à l'initiative de l'ancienne équipe municipale et en réponse à une demande des habitants. Ils sont situés en contre-bas de la route qui va de Scy à Lessy.

Sur une superficie d'environ 6 ares, ces jardins sont situés au bout de la rue Jeanne d'Arc, au cœur du PAEN. Il y a au total 25 parcelles d'environ 250 m² chacune. Chaque parcelle est équipée d'un abri de jardin construit par les services techniques de la commune et dispose d'un léger grillage délimitant les terrains avec une porte d'entrée. Les enclos ont été mis en place pour éviter l'intrusion d'animaux sauvages, notamment de sangliers. Les abris ont été construits dans le respect des normes imposées pour cette zone classée : le toit est en tuiles.

La gestion de cet ensemble a été confiée à l'association « Les Jardins Familiaux ».

L'objectif de ces terrains porte sur la culture familiale et de loisirs. Ils ne sont pas destinés à une exploitation commerciale des produits cultivés.

Les besoins en eau pour l'arrosage ont été pris en compte par un bac de stockage construit devant l'entrée du terrain réservé aux jardins. Il est alimenté par une source d'eau et lorsqu'elle celle-ci se tarit, les services municipaux remplissent le bac de stockage.

La culture biologique est obligatoire pour les usagers des jardins.

M. Jérôme Desforges résume les jardins par un seul mot : la quiétude qu'offre le mont Saint-Quentin. Une fête annuelle rassemble les membres de l'association autour d'un barbecue convivial.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout une espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Oui totalement, il est important préserver la quiétude du MSQ.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Non, notre objectif est très limité et ne porte que sur la gestion des jardins familiaux. Il y a d'autres associations dont on peut faire partie pour ce type de projet.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

On a acquis un savoir faire dans la gestion de jardins familiaux. On peut en faire bénéficier d'autres

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

J'attends surtout un encadrement de l'activité collective. Et si je peux donner un conseil, il faut éviter de mettre du bitume sur les voies destinées à la promenade. Ceci pour éviter que les conducteurs de VTT ou vélo ne se croient pas sur une piste les engageant à faire de la vitesse.

16- Lessy Inter Associations



17- Mont Saint-Quentin Télégraphe de Chappe

Activité de l'association : recherche historique, pédagogie, expositions, édition d'ouvrages concernant la télégraphie aérienne en France et en Europe. Projet d'une construction à l'identique d'une station télégraphique sur le Mont Saint-Quentin. Entretien de la chapelle funéraire de la famille ROGELT à Scy-Chazelles.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint-Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Ces constats sont partagés, néanmoins, il y a nécessité de proposer un projet global d'aménagement du site incluant la mise en valeur du patrimoine historique.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

En tant que membre de l'AAPPAN, notre association a porté dès sa création le projet global, architectural et naturel. Notre association entend inscrire le télégraphe de Chappe dans les circuits de découverte du Mont Saint-Quentin.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

Entretien de la station, participation aux visites guidées. Participation d'étudiants en histoire à l'animation des visites guidées.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Que l'ensemble des projets portés par les associations soit pris en compte par Metz Métropole et s'insère dans le plan de gestion. L'association se tient à la disposition des promoteurs du projet pour une collaboration fructueuse.

18- Moselle Moto Club

Le MMC anime et gère depuis 1968 le terrain de moto cross dit de Rozérieulles. Le terrain dédié au moto-cross correspond à trois parties différentes, donc à trois conventions pour l'occupation. Une partie est située sur le ban communal de Chatel Saint-Germain, une autre partie correspond à des terrains militaires situés sur la commune de Rozérieulles et la partie dépendant directement de la commune de Rozérieulles.

Comme le signale la mairie de Rozérieulles « Le Moselle Moto Club partage avec ses adhérents les plaisirs de la moto dans un cadre idéal ».

Trois types de pratique ou de motards sont généralement pris en compte par ce type de club :

- Les enduristes qui pratiquent l'enduro, une discipline moto tout-terrain pour les loisirs, la randonnée ou la compétition. C'est une course d'endurance avec des parcours accidentés sur des chemins ouverts à la circulation. Cette possibilité n'existe pas pour l'instant en Lorraine, mais pourrait concerner le club si des pistes existaient pour cette pratique.
- Le moto-cross pour des compétiteurs et sportifs de haut niveau et des pratiquants individuels,
- Les autres motards qui achètent une moto-cross mais sans maîtrise ni connaissance de la pratique. Le club les accueille pour les initier et les former, mais il les perd progressivement en raison des difficultés rencontrées et qui sont expliquées plus loin. Ils retournent donc à une pratique sauvage non contrôlée.

Le MMC n'accueille pas les enduristes et les motards tout venant ayant une pratique sauvage de la moto. Il se limite au moto-cross.

Le MMC fédère environ 300 pilotes et organise également des cours de conduite et de pilotage pour enfants et adultes.

Des champions de France et du Monde ont été formés au sein du MMC.

Le MMC participe aux travaux de Natura 2000 et entretient des rapports cordiaux avec la Gendarmerie.

Le fonctionnement est structuré par des règles strictes qui structurent la vie de l'association.

Autres informations :

- Une mise en commun de moyens est réalisée avec la Course annuelle des Crapauds (VTT).
- Il n'y a pas d'autre club ou d'autre terrain de ce type à proximité immédiate de Metz. Les plus proches sont à Thionville, Etain, Bure (57)

Point de vue de l'association sur les difficultés de cohabitation avec les habitants du secteur

Suite à un recours administratif de riverains regroupés au sein de l'association ANEME, le MMC a vu ses homologations remises en cause et son terrain se réduire considérablement et se réduire strictement à la commune de Rozérieulles. La longueur de ses pistes est passée de 3kms à 1 km environ. Une fuite importante de licenciés s'est déroulée faisant tomber à environ 130 le nombre de licenciés et une dispersion importante des pilotes de moto.

L'association de riverains incite les habitants à porter plainte individuellement. Plus de 74 plaintes contre MMC ont été enregistrées par la gendarmerie d'Ars-sur-Moselle au cours des trois derniers mois pour l'usage du terrain éducatif à des fins de formation d'enfants qui reste autorisé. Des plaintes de ce type proviennent d'habitants de Lessy et de Scy-Chazelles distants de 4 kms. Des rumeurs circulent sur la dévalorisation financière de maisons sur le marché immobilier en raison de la nuisance sonore.

Les maires de Rozérieulles et de Châtel-Saint-Germain subissent les pressions de cette association. La commune de Châtel a mis fin à la convention d'occupation du terrain. Pour sa part, la préfecture a retiré l'homologation du club MMC pour le dimanche après-midi. L'association de riverains avait engagé une action contre la préfecture qui a perdu au tribunal administratif.

Le club a demandé une expertise externe pour évaluer le niveau de bruit occasionné par la pratique de moto-cross à Rozérieulles. Les deux expertises réalisées par le cabinet SCP Acoustique de Norroy le Veneur sont favorables au Motoc Club. Aucune nuisance acoustique n'est constatée par l'expertise externe. La situation la plus défavorable est constatée les rares fois où il y a des vents d'ouest, et dans ce cas le niveau sonore reste inférieur aux normes officielles. Les études d'impact concernant

les nuisances sonores des motos donnent des relevés inférieurs de 50% aux normes établies pour des perceptions lointaines sous les différentes orientations des vents.
L'énergie des dirigeants est actuellement centrée sur les recours administratifs, les plaintes des opposants et la défense d'une pratique apaisée de la moto dans un cadre totalement adapté.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Oui totalement, il est important d'organiser les déplacements des usagers du Saint-Quentin.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Oui, les difficultés actuelles d'utilisation de notre site de Rozérieulles créent des usages intempestifs et bruyants sur le MSQ et ailleurs. Les motards non formés par nous et non socialisés par notre club vont ailleurs pratiquer leur sport et souvent d'une manière illégale et nuisible pour la qualité de vie de tous.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

Oui si nous sommes invités nous pouvons parler de nos actions et usages de la moto dans un cadre associatif et citoyen.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Une aide pour normaliser la situation actuelle et nous permettre de retrouver l'usage complet de notre site de moto cross. Nous dépensons beaucoup de moyens humains et financiers pour défendre notre projet.

19- Ordre des Vignerons



20- Pappoli Villa

L'Association Pappolivilla, fondée en 1990, a pour but de promouvoir la connaissance du patrimoine historique du village de Plappeville et du groupe fortifié du Mont Saint-Quentin. Elle a organisé des visites guidées de mai à septembre du groupe fortifié de 1990 à 2007 avec l'autorisation des autorités militaires, suspendues depuis 2008 pour raisons de sécurité et de dépollution pyrotechnique. Pappolivilla est membre de l'AAPPAN.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout une espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Oui. La création d'une police « verte » (police montée à cheval) serait à mon sens de bon aloi afin de réguler certaines choses et certains comportements. La partie fortifications est un vaste problème (fossés, puits d'aérations, zones non dépolluées) mais ce site fortifié mérite d'être valorisé sur des points essentiels (batterie cuirassée de 210 mm; poudrière du fort Diou ; grand couloir du 1er étage de la Caserne central de la Feste Friedrich Karl et les fossés de contre escarpes du fort Girardin).

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Oui. Celle de la valorisation de la Batterie cuirassée de 210 mm dans le cas particulier. Dans un cadre plus vaste, valoriser aussi bien l'environnement, le patrimoine et l'histoire du site (télégraphe de Chappe par exemple, la Tour Bismarck, la faune et la flore, la valorisation de points remarquables de vues sur la ville de Metz)

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

L'association Pappolivilla doit se pencher sur cette question. Un projet ne peut être porté tout seul. Des partenariats sont possibles. Par exemple la restauration et la valorisation de la batterie cuirassée de 210 mm dans un projet avec l'école d'ingénieurs de Metz et des entreprises spécialisées.

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Le premier aspect auquel sera confronté Metz Métropole sur le devenir du Mont Saint*Quentin, une fois que la rétrocession de la part de l'Etat Défense aura été opérée, c'est la mise en sécurité des accès à certains sites.

La sécurité a un prix. Ce sera la première réflexion à mener pour rendre le Mont Saint-Quentin accessible sans risques.

Les privilèges exorbitants de droit commun dont peut se prévaloir l'autorité militaire ne sont pas applicables au droit qui régit les accès à des sites relevant de la compétence d'une collectivité territoire comme une communauté d'agglomération.

21- Pushing

L'association Pushing intervient depuis 1997 dans le domaine de la réduction des risques liés aux milieux festifs et plus particulièrement depuis 2012 avec le pilotage de la charte départementale de qualité du milieu festif Label Nuit.

L'expérience en ce domaine est large puisque l'association intervient et accompagne les organisateurs de festivals, de concerts, de free party, de raves party et aujourd'hui les discothèques. En outre, cette position d'interface, a entre 2002 et 2008, conduit à accompagner les jeunes organisateurs de soirées électroniques en lien avec la Préfecture de la Moselle pour garantir des conditions sanitaires et de sécurités en Moselle.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout une espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

L'association pushing constate également des usages nocturnes au Mont Saint-Quentin :

- Activités nocturnes illégales sur le site (tekno, métal ; gothique, djumbé, graf/tag). Des rassemblements de 22h à l'aube qui peuvent réunir un public âgé 14 à 30 ans, issu des villages environnants, de l'agglomération messine et du sillon mosellan entre 50 et 400 personnes. Des rassemblements festifs organisés par des groupes de jeunes de 20 à 25 ans, structurés ou non en association avec une moyenne annuelle d'environ 30 événements plutôt concentrés sur la période estivale. Des soirées ou alcool et drogues sont consommés en quantité et qui viennent fragiliser les conditions de sécurité du public livré à lui-même sur un site peu ou pas connu. Des soirées qui ont lieu indifféremment en intérieur comme en extérieur, au sein des forts comme sur les espaces naturels à préserver.
- En outre, le rapport TREND de décembre 2014 de l'OFDT met en évidence une augmentation du nombre de sound système en Lorraine. Contexte qui va accentuer la tension sur le site du MSG, sur lequel, l'armée n'opère aucune médiation avec les usagers du site et ou les forces police se retrouvent devant le fait accompli.
- Enfin, le dispositif Local d'Accompagnement souligne l'absence de lieu dédié aux pratiques artistiques amateurs, semi-professionnel, laissant les acteurs culturels urbain sans lieu dédié.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

- Les revendications dans ce domaine restent identiques depuis près de 15 ans. Les acteurs des cultures urbaines sont dans l'attente d'un lieu (fort, entrepôt, hangar) qui puisse être géré de manière collégiale entre association avec le soutien des pouvoirs publics.
- Limiter les démarches administratives et les confrontations avec les forces de l'ordre
- Un site sécurisé identifié comme une zone de régulation
- Un lieu de convivialité qui permet de vivre différemment la fête que sous la forme des établissements de nuit traditionnels.

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

L'association Pushing propose d'animer un groupe de réflexion en vue d'identifier les attentes des organisateurs potentiels. La démarche permettra de rencontrer et de fédérer :

- Les représentants de la jeunesse en proximité direct du site via les clubs de jeune et les structures socio-éducatives des villages du MSQ,
- Les représentants des associations du collectif des Energies Urbaines,
- Les portes parole des organisateurs de soirées free-party

Une fois les attentes recueillies, elles seront présentées au comité de réflexion constitué de :

- L'Etat au travers de la chargée de mission du Fond de Prévention de la Délinquance et de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives de la Préfecture de la Moselle,
- Metz Métropole en tant que futur gestionnaire du site du MSQ,
- Le Codev au travers de sa mission MSQ,
- Le CMSEA au travers de sa mission de prévention des drogues en free-party,
- Le Centre Départemental de Prévention de l'Alcoolisme,

22- Sites et Monuments de Moselle

Association ancienne, créée en 1992, ayant une activité sur Metz et la Moselle (plus particulièrement sur le Pays messin), avec comme raison d'être de favoriser la découverte, la connaissance et la protection du patrimoine naturel et du cadre bâti. Relancée en 2014, elle compte 200 adhérents. Sa particularité réside dans son intérêt pour tous les sites à valeur patrimoniale. Elle est membre du CODEV, de l'APPAAN, de la commission du Secteur sauvegardé de Metz. Elle édite à 1 000 exemplaires une revue périodique, « L'Austrasie ». Une partie des membres fondateurs de SMM, à l'époque au sein de « Renaissance du Vieux Metz » était déjà intervenue dans les années 1970 sur le secteur du Saint-Quentin lors de son classement. Son président-fondateur est Claude Buttner.

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Le site du St Quentin est d'abord celui des six communes situées au pied du mont. Ces communes ont jusqu'ici joué un rôle ambigu en ne coopérant pas suffisamment. Mais il implique aussi Moulines, Woippy et surtout la ville de Metz pour laquelle le site du St Quentin est un poumon vert en même temps qu'un élément fort du paysage messin. A l'avenir ces communes doivent travailler davantage en commun, sous la houlette de Metz Métropole.

Loisirs et découverte de la nature sont plébiscités par les habitants mais le risque existe d'une opposition entre les deux activités. Le principe à appliquer est la séparation des activités mais avec des points de rencontre. On peut séparer piétons et VTT en leur offrant des itinéraires spécifiques. Quads et motos doivent trouver un terrain pour leur pratique. L'association n'a pas a priori concerné d'éventuels aménagements sur le site.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

Une des premières actions serait d'étendre le Site Classé en le rendant plus cohérent et en incorporant la ferme St Georges qui a une valeur historique mais qui est en péril. Cela devrait être facile dès lors que les communes sont d'accord entre elles. Il y a urgence.

Deux autres actions devraient être entreprises rapidement : la restauration de la tour Bismarck avec un défrichage pour la rendre de nouveau visible et la reconstitution du télégraphe de Chappe sous une forme à trouver.

Pour les forts dont la restauration est très souhaitable, il faut prévoir des usages qui seront garants de la pérennité des ouvrages. Les exemples de la Porte des Allemands et du Fort de Verny sont très intéressants à cet égard. L'association qui gère le Fort de Verny pourrait être sollicitée pour aider à monter des projets sur le St Quentin. L'association ne serait pas opposée à des activités de loisirs dans les forts.

Les villages devraient aussi être l'objet d'actions de mise en valeur.

L'association est prête à organiser des visites du site.

Beaucoup de propositions ont été faites dans les études antérieures, certaines peuvent être reprises.

La communication est indispensable et devrait se faire collectivement pour éviter la dispersion. Il faut aussi utiliser le Web

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Metz Métropole doit assurer un pilotage effectif.



23- VIGNERON : Legrandjacques

Domaine Legrandjacques : viticulteur en AOC Moselle depuis 15 ans sur le Mont Saint-Quentin, Rozerieulles et Vaux

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout une espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Pas de problème de quad et autres engin entre Lessy et Scy

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

M. Legrandjacques souhaiterait pouvoir agrandir ces parcelles sur les flancs du Mont Saint-Quentin, mais il rencontre d'énormes problèmes d'autorisation !

3. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

C'est déjà en place avec le soutien de la chambre d'agriculture, une fois par an sous (L'appellation porte ouverte à la vigne), cette manifestation se déroule au printemps ...

4. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Une simplification des normes administratives concernant l'extension et le rachat de parcelles à vignes.

24- VIGNERON : Molozay

Producteur de vin, EARL Château de Vaux

1. Le CODEV a fait une enquête sur les usages actuels et la perception du Mont Saint-Quentin.

Il en ressort que :

- Le Mont Saint Quentin aujourd'hui est avant tout un espace naturel et de loisirs qui se caractérise par de fortes pratiques de la randonnée, de la balade, course à pied, vélo VTT.
- C'est aussi un espace apprécié pour les points de vue qu'il offre
- L'exploration des forts séduit surtout les jeunes
- Il y a d'importants conflits d'usage entre promeneurs et véhicules motorisés (quad et moto)
- A part ces conflits d'usage peu de problèmes sont évoqués : l'accessibilité ou la propreté du site ne sont pas problématiques à ce jour.

Partagez-vous ces constats ?

Oui sauf sur la problématique des accès des chemins viticoles (chemin des 100 livres – route touristique côté Longeville) ; Il manque dans la liste des usages, la viticulture.

2. Votre association porte-t-elle une vision, un projet sur l'avenir du Mont Saint-Quentin ?

L'ODG Moselle est en attente du tracé de l'aire AOC Moselle qui est en cours d'élaboration par l'INAO (juillet 2016). Nous souhaitons que le secteur considéré comme favorable à la viticulture soit considéré comme ayant des besoins en termes d'accessibilité, d'éloignement des friches, de facilitation des règlements de défrichages, de gestion des gibiers (chasse + pose de clôtures).

5. Seriez-vous en mesure de porter un projet sur le long terme sur le site (animation d'un lieu, organisation d'évènements, entretien, etc.) ?

C'est déjà en place avec le soutien de la chambre d'agriculture, une fois par an sous (L'appellation porte ouverte à la vigne), cette manifestation se déroule au printemps ...

6. Qu'attendez-vous de Metz Métropole pour le présent et le moyen terme à tous points de vue ?

Une simplification des normes administratives concernant l'extension et le rachat de parcelles à vignes.

FOCUS 3


Quelles possibilités pour réutiliser les forts ? Tour de France des expériences déjà menées

Source : Etude réalisée par l'Association pour la Découverte de la Fortification Messine (ADFM)

Quelles possibilités pour réutiliser les forts ? Tour de France des expériences déjà menées

1. Des locaux technico-administratifs

- **Police municipale** : stand de tir et chenil
fort du Mont-Affrique - Dijon, fort de Petite Synthe - Dunkerque, fort Benoit - Besançon...




Vous êtes ici : Accueil > Territoire > Histoire du territoire

Le fort de Petite-Synthe a cent ans

1906-1908 : construction de l'ouvrage
1940 : reddition de la garnison
1946 : déclassement du fort
1974 : rachat par la ville de Dunkerque

Un site historique

À la Libération, en mai 1945, après le douloureux épisode de la « poche », l'ouvrage sert de cantonnement aux prisonniers de guerre affectés aux travaux de déblaiement et mis à la disposition de la population civile qui réintègre progressivement la cité en ruine. Devenu obsolète sur le plan militaire, il est déclassé en 1946 puis acquis par la municipalité de Dunkerque en mai 1974. Une vocation de détente, de loisirs et de pratique sportive est dès lors donnée aux espaces extérieurs qui se muent en parc d'agglomération. Quant au fort, il accueille le stand d'entraînement au tir de la police nationale et le chenil de la brigade canine, soit deux activités qui contribuent à la préservation de l'intégrité du site. Mais il n'est pas exclu que l'avenir lui assigne aussi, ponctuellement, une mission culturelle.



Vue extérieure de la casemate de Bourges « à échelon refusé », abritant

- **Pompiers**: centre d'entraînement
fort de Villeneuve-St-Georges(94)
- **Services culturels** : service des archives (*fort de Tourneville - le Havre*), bibliothèque municipale – conservatoire (*fort de Mons-en-Bareuil (59)*)
- **Services techniques** : dont stockage véhicules, décors festifs
fort Champvillard – Irigny(69), fort Kleber – Wolfisheim (67)

2. Des locaux culturels

- **Centre d'art contemporain fort du Bruissin - Bron (69)**

Le Fort du Bruissin fait partie de ces lieux insolites que l'on découvre avec étonnement

Situé sur le point culminant de Francheville, il se blottit au coeur d'un site boisé de 10 hectares, propriété de la ville de Francheville. Il fait parti du système Séré de Rivières, nom de son concepteur et promoteur le général Raymond Adolphe Séré de Rivières que l'on appelle également le "Vauban de la Revanche". Il fait partie d'une couronne de 13 forts détachés et 11 batteries construits entre 1876 et 1893 qui avaient pour mission de protéger la place forte de Lyon qu'il fallait protéger après la défaite de 1870.

La ville de Francheville a lancé en 2008 un vaste programme de réhabilitation du site autour des trois thématiques art, nature et patrimoine afin de permettre au plus large public de profiter de ce site aménagé en :

- centre d'art contemporain qui propose des expositions tout au long de l'année
- lieu de découverte nature et patrimoine grâce à des sentiers aménagés, un centre et un parcours d'interprétation du patrimoine.
- lieu événementiel grâce à la privatisation des salles pour les entreprises et particuliers.

Le site est ouvert gratuitement à tous.

[Informations pratiques](#)



- **Théâtre à ciel ouvert, café-concert fort de Mons-en-Bareuil(59)**
- **Hebergement d'artistes fort Kleber – Wolfisheim(67)**
- **Musées fort de Leveau - Maubeuge, fort de Seclin - Lille, fort d'Uxegney - Epinal, fort Kleber - Strasbourg, fort Guentrange - Thionville...**

LE FORT DE MONS

LIEU D'EXPOSITION & SALLE DE SPECTACLE

VENT DE FOLIE AU FORT DE MONS

Construit à la fin du XIXe siècle, ce bâtiment militaire est abandonné par l'armée en 1972. La commune de Mons en Baroeul en fait alors l'acquisition et l'aménage en centre socio-culturel. À l'occasion de Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture, la vieille bâtisse devient maison Folie. Sa ligne artistique en un mot : l'éclectisme ! Trait d'union entre les artistes et les publics, cette sentinelle culturelle abrite également :

- la **bibliothèque municipale**,
- le **conservatoire**,
- un **espace multimédia**,
- une **ludothèque**,
- un **théâtre** à ciel ouvert,
- ainsi que le **restaurant Lecocq**.



3. Des activités économiques

- **Parcours aventures**
fort de Pont-St-Vincent (54), fort des Rousses- Jura

CONTACT FAQS PLAN DU SITE





>> SALLE DE CINÉMA, DE RÉUNIONS, DE FÊTES
>> PRIVATISATION TOTALE DU FORT POSSIBLE
>> ANIMATIONS SUR MESURE PAR TOUS TEMPS
>> VASTE CAPACITÉ D'ACCUEIL

Fort Aventure, un site d'accropperie unique en Lorraine

- **paint-ball**
Anvers (Belgique), Dijon
- **Club équestre**
redoute du Chenay - Reims, fort de Seclin - Lille
- **Restaurants**
fort Saint-Julien – Saint-Julien-lès-Metz
- **ferme-auberge**
fort de Maulandon - Langres
- **chambres d'hôtes**
fort de Seclin - Lille, Fort IV – Torun (Pologne)
- **Location de salles**
fort du Méroux - Belfort, Batterie des Bruyères - Laon, forts de Lyon

11 - Fort Fermier

Lucienne et Claude Devilliers
52600 Montlandon
tél : 03.25.88.57.48- fax : 03.25.88.05.60

L'exploitation

Ferme d'élevage installée dans un ancien fort avec :
- Divers ateliers avicoles (poules pondeuses, volailles de c...
- Des activités d'accueil (goûters, ferme-auberge)

Thèmes de visite, toute l'année

- Découverte de l'élevage des différentes volailles
- L'élevage des chèvres
- Découverte du fort et de son histoire

Animations pédagogiques

- Soins aux animaux
- Découverte des céréales, de l'alimentation des animaux
- Du blé à la farine avec mouture au moulin de Baissey
- Fabrication et cuisson du pain
- Visite du fort

Locaux, matériels, supports pédagogiques

- Salle d'accueil, sanitaires



LE FORT RÉCEPTIONS

[Imprimer](#)

VOUS DEVEZ ORGANISER UNE RÉCEPTION AUX ALENTOURS DE LA VILLE DE LILLE ET VOUS RECHERCHEZ UN PRESTATAIRE POUR ORGANISER VOTRE ÉVÈNEMENT ?

Le Fort vous accueille dans la région de Mons en Baroeul, non loin du centre ville de Lille, à 3 minutes du métro. Il vous offre un environnement et un service à la mesure de vos événements. Que ce soit une réception privée telle qu'un baptême, communion, mariage, anniversaire ou une réception professionnelle comme soirée de gala, cocktails dînatoires, présentation de produits, notre lieu est prévu pour cela.



Le Fort met à votre disposition des salles pouvant accueillir de **40 à 130 personnes en réception de mariage ou repas anniversaire**, de **40 à 400 personnes en soirées de gala**, et de **40 à 800 personnes en cocktails**.

Les salles équipées et confortables répondront parfaitement à toutes les attentes. Une terrasse au cœur du Fort vous offre un moment de détente exceptionnel. C'est une véritable invitation à la détente au cœur de la métropole Lilloise.

4. Des activités sociales

- **Chantier de réinsertion**
fort des Ayvelles - Charleville-Mézières
- **Locaux associatifs**
fort du Méroux - Belfort, fort de Tourneville - le Havre, fort de Bron - Lyon, Fort Kleber - Wolfisheim
- **Mise à disposition**
Emmaus : fort de Planoise - Besançon

Créée en 1992 sous l'impulsion de quelques amoureux de l'architecture militaire, l'Association du Fort et de la Batterie des Ayvelles (A.F.B.A.) avait pour but initial de préserver et valoriser ce patrimoine extraordinaire. (...)

En septembre 2006, l'AFBA s'inscrit dans une démarche sociale et solidaire en créant une structure d'insertion par l'activité économique. Pour l'équipe dirigeante de l'Association, l'objectif est double : cette structure est un formidable levier par lequel les acteurs locaux du bassin d'emploi proposent, aux bénéficiaires des minimas sociaux, la possibilité de rebâtir un vrai projet personnel et professionnel. Le second objectif est d'utiliser le domaine fortifié comme terrain de mise en situation réelle de travail pour les 16 stagiaires (effectif passé à 26 en 2010). Les travaux réalisés par ces équipes encadrées contribuent à la restauration, à l'entretien et, depuis juin 2010, à l'animation du site.

5. Parcs, réserves, espaces verts

- **Parcours de santé**
fort de Queuleu - Metz, fort d'Illange - Thionville, fort de Saint-Priest (69)
- **Jardins botaniques, suspendus**
Fort de St-Adresse - Le Havre
- **Réserve naturelle**
Anvers(Belgique)



LES JARDINS SUSPENDUS

Logés au cœur de l'ancien fort de Sainte-Adresse, les Jardins Suspendus s'inscrivent dans le paysage de la pointe de Caux, comme un espace public ouvert sur la mer et le monde, ainsi que peut l'être la ville du Havre.

DÉCOUVRIR UN LIEU EMBLÉMATIQUE

Ce site exceptionnel, d'une surface de 10 hectares, surplombe la baie de Seine et offre des points de vue admirables sur la mer, le port et la ville.

Ancienne base militaire désaffectée, le fort de Sainte-Adresse est racheté par la Ville du Havre qui décide de réhabiliter les lieux en 2005. Après trois années de travaux, les Jardins Suspendus ouvrent au public. Passée la porte d'honneur du fort, les visiteurs empruntent la promenade haute pour découvrir les quatre jardins paysagers, qui évoquent la flore d'Amérique du Nord, d'Asie Orientale ou des terres australes, tandis que le dernier jardin rend hommage aux explorateurs contemporains.

Les serres de collection regorgent de trésors : plantes parfumées ou aromatiques, végétaux de tous les pays, orchidées, bégonias, succulentes...La thématique des Jardins Suspendus tient à l'évocation du voyage des plantes au travers des océans, à la relation entre l'homme et la plante, et à l'évocation de régions lointaines pourvoyeuses de végétaux.

DÉVELOPPER LEUR POTENTIEL

Dans le cadre d'une démarche d'obtention de l'agrément de Jardin botanique, la Ville souhaite développer les potentialités des Jardins Suspendus en termes d'horticulture, de botanique, de science et de paysage. Cette démarche s'appuie sur une pédagogie adaptée qui donne à tous (jardiniers et publics) l'opportunité d'acquérir des savoirs, des valeurs et des comportements, pour une meilleure compréhension de l'environnement, et des moyens à mettre en œuvre pour le préserver. Pour réussir ces objectifs, Les Jardins Suspendus du Havre sont parrainés par la Ville de Nantes.

FOCUS 4

La ferme Saint Georges



Après l'hiver il y a

HISTORIQUE (voir annexe détaillée)



L'histoire débute en 1870. L'Alsace et la Moselle viennent d'être annexées suite à la défaite de la France face à la Prusse. Pour faire face à la dégradation de la production agricole engendrée par le départ de nombreux mosellans vers « la France de l'Intérieur », le Kayser encourage l'implantation de colons allemands sur les terres annexées.

C'est dans ce contexte que Georges Weis fait son apparition.

Né en 1843 dans le Palatinat, issu d'un milieu modeste, il s'installe en Moselle en 1872, devenant entrepreneur et dirigeant des chantiers qui feront sa renommée et sa fortune.

En 1879, il achète 163 ha de terrains boisés sur le plateau de Lorry et construit en 1880/81 la ferme Saint Georges qui reste dans la famille jusqu'à la fin de la Grande Guerre.

Il complétera cette construction par celle de la ferme laitière de Ban Saint Martin, la Maison Sainte Anne et un four à chaux exploitant les carrières du « Fond de Vazelles »



En 1920 : la ferme ainsi que la laiterie de Ban St Martin sont donnés comme dommage de guerre à la famille Matte, qui l'exploitera jusqu'en 2011, avec une courte interruption durant la guerre 40/45 qui déjà occasionnera des dommages.

LA FERME A L'ORIGINE (voir annexe détaillée)



La ferme Saint Georges à cheval sur les bans de Lessy et de Chatel St Germain, est malheureusement hors site classé. A l'origine les terrains représentant 175 ha.

La conception de G. Weis fut la plus novatrice voire même révolutionnaire sur certains aspects, tout étant conçu pour faciliter le travail, réduire les nuisances au maximum en

apportant le plus de confort possible aux occupants :

étable en deux parties conçues pour accueillir un peu plus d'une centaine de bêtes, séparées par le logement des vachers, chargés de la surveillance des animaux.

Le mode de stabulation, rompt avec le modèle traditionnel : les animaux sont tournés vers la large allée centrale avec devant eux auges et râteliers alimentés par des moyens sophistiqués ; des allées latérales facilitent le nettoyage et un ingénieux système de collecte et d'évacuation souterraine des purins minimise les nuisances.

Le fenil au dessus de l'étable, est directement accessible aux voitures par une rampe, et bénéficie d'un système d'aération modulable, de portes métalliques pare-feu et communique avec l'étable par une trappe



La vaste cour de ferme, en partie pavée, ouvre coté ouest avec d'une part l'écurie des chevaux et d'autre part, coté habitation, les logements des commis, suisses pour la plupart.. Signalons aussi une magnifique forge permettant l'entretien du matériel ainsi que le ferrage des chevaux.

La vie à la ferme :

La ferme Saint Georges, isolée de Metz, était quasi autonome et alimentait les environs et les forts en denrées agricoles. Elle était le lieu de résidence de la famille Weis, mais aussi un lieu de rencontre car de nombreuses familles

de la bourgeoisie messine venaient rendre visite à la famille, le dimanche.

LA FERME AUJOURD'HUI (voir PHOTOS en annexe)



Depuis 1920, la ferme Saint Georges a été exploitée par la famille Matte. Mais le dernier descendant de la lignée, Rémy, a aujourd'hui 85 ans et ne peut plus assurer cette charge.

Depuis 2011, les terrains ont donc été loués à un agriculteur voisin, Maxime ALBERT qui en assure l'exploitation, la ferme restant la propriété de Rémy Matte qui l'habite mais ne peut malheureusement plus en assurer l'entretien.

Et le temps fait son œuvre !

Les bâtiments se dégradent de plus en plus, la végétation envahit de plus en plus les cours et les hangars dont certains se sont déjà effondrés, des vitres sont brisées, les toitures délabrées.

Ce vestige d'une époque est en train de sombrer et de devenir une ruine.

L'état du four à chaux n'est guère plus brillant



LA FERME DEMAIN

La question de la sauvegarde de ce témoignage d'une période importante dans l'histoire de la Lorraine se pose.

Les options ne sont pas légion :

- ne rien faire et laisser la situation se dégrader, conduisant inévitablement à la démolition des bâtiments et à la disparition de ce monument, peut être remplacé par une magnifique villa préfabriquée et des hangars en bardage métallique par le nouvel exploitant des terrains qui pourrait n'acquiescer que des ruines.
- Dialoguer avec le propriétaire Rémy Matte, attaché à cette demeure et on le comprend, pour lui proposer une solution type « VIAGER » permettant d'organiser une remise en état progressive tout en permettant à Monsieur Matte de rester sur place, voire de conseiller les maîtres d'œuvre.
- Négocier avec l'exploitant des champs pour une reprise progressive des lieux avec remise en état selon un cahier des charges rigoureux permettant d'éviter des dérives comme celles constatées dans l'exploitation des terrains : déboisement, suppression des bocages, transformation de prairies calcaires en champs de céréales, engrais alimentant les nappes d'eau et les sources d'alimentation de Metz....
- Rechercher un privé en mal d'investissements.
-

Aujourd'hui l'argent manque.

Mais demain ce sera peut être la mémoire et nos racines qui nous feront défaut !

ANNEXE

HISTORIQUE

L'histoire débute en 1870.

L'Alsace et la Moselle viennent d'être annexées suite à la défaite de la France face à la Prusse. Une partie de la population de la région est expulsée ou part de son propre gré. C'est le cas notamment des grandes familles bourgeoises et aristocrates qui marquent leur désaccord avec l'annexion en allant s'installer à Nancy ou bien même à Paris.

En accord avec le traité de Francfort de 1871, les familles s'expatriant ne vendent pas, pour la plupart, leurs biens et en particulier leurs terres, préférant les confier à des intendants qui pour beaucoup ne cherchent ni à les mettre en valeur ni à y apporter la moindre amélioration. Et l'agriculture stagne voireériclite.

L'occupant de son côté, attache de l'importance à l'agriculture. Il met en œuvre divers moyens pour germaniser les territoires fraîchement conquis en facilitant notamment l'installation de « colons » allemands.



C'est dans ce contexte que Georges Weis fait son apparition.

Né en 1843 dans le Palatinat, issu d'un milieu modeste, il travaille dans des mines de plomb, se marie et devient père de trois enfants. Profitant des incitations à s'installer en zone occupée, il s'installe en Moselle en 1872, devenant entrepreneur et dirigeant des chantiers qui feront sa renommée et sa fortune.

14 juillet 1879 : Il achète 163 ha de terrains boisés sur le plateau de Lorry

1880-1881 : construction de la ferme. Georges Weis étant entrepreneur, on peut supposer qu'il bénéficia d'une matière première et d'une main d'œuvre à prix réduit. Il devient donc « Gentleman farmer » tout en restant entrepreneur

Il complétera cette construction par celle de la ferme laiterie de Ban Saint Martin, la Maison Sainte Anne et un four à chaux exploitant les carrières du « Fond de Vazelles »

1903 : mort de Georges Weis et de sa seconde épouse

1904 : vente de la succession Weis car la famille ne parvient pas s'entendre. Un arrangement à l'amiable permet finalement aux enfants Weis nés du premier lit de récupérer la ferme.

1918 : la ferme ainsi que tous les biens de la famille sont confisqués par l'Etat. Les Weis sont expulsés du territoire français.

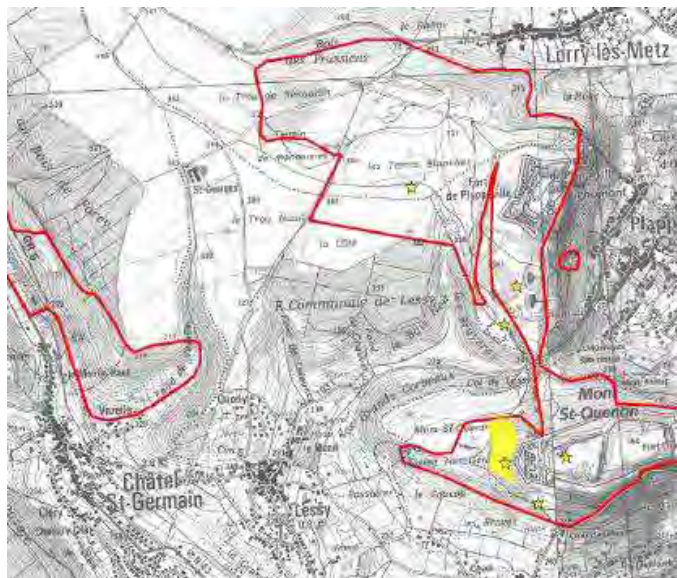
1920 : la ferme ainsi que la laiterie de Ban St Martin sont donnés comme dommage de guerre à la famille Matte.

1941 – 1945 : occupation allemande. La famille Matte se réfugie dans la Drome. Des Allemands s'installent dans la ferme ; puis elle est abandonnée pendant quelques temps et pillée.

1945 : retour de la famille Matte.



LA FERME A L'ORIGINE



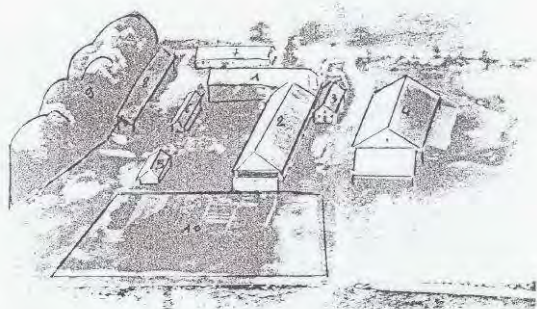
La ferme Saint Georges s'édifie sur le plateau de Lessy, à cheval sur les bans de cette commune et de Chatel St Germain, hors site classé. A l'origine les terrains représentant 175 ha.

La conception de G. Weis fut la plus novatrice voire même révolutionnaire sur certains aspects. Tout a été conçu pour faciliter le travail, réduire les nuisances au maximum en apportant le plus de confort possible aux occupants, ce qui différencie cette réalisation des autres fermes du plateau qui sont relativement récentes, la plupart ayant été édifiées au cours de la 3ème République.

L'étable est en deux parties séparées par le logement des vachers chargés de la surveillance des animaux. Elle est conçue pour accueillir un peu plus d'une centaine de bêtes. La grande nouveauté va concerner le mode de stabulation, ici on va rompre avec le modèle traditionnel consistant à parquer les vaches l'une contre l'autre, tête tournée vers le mur face à un râtelier difficile d'accès. Les animaux sont tournés vers la large allée centrale avec devant eux auges et râteliers alimentés par des moyens

sophistiqués. Le nettoyage est facilité par la présence d'allées latérales, mais aussi par un ingénieux système de collecte et d'évacuation souterraine des purins vers une fosse éloignée de la propriété dans le sens des vents dominants. L'alimentation des bêtes est elle aussi remarquable par sa conception. Désormais les animaux ne sont plus abreuvés à l'extérieur. Par un système de pompes à bras (l'électricité n'est pas encore arrivée) l'eau des citernes est envoyée dans les réservoirs du grenier et ensuite distribuée par gravitation dans les abreuvoirs des étables. Les betteraves qui, à l'époque, constituent une part essentielle dans l'alimentation bovine sont amenées par wagonnet dans les mangeoires après avoir été hachées à la sortie du silo situé en bout d'étable. Le fenil, directement

accessible aux voitures par une rampe, bénéficie d'un système d'aération modulable, de portes métalliques pare-feu et communique avec l'étable par une trappe. La salle des bidons, pour leur stockage et leur nettoyage était en bout d'étable à proximité



1. bâtiment d'habitation
- 2 - Étables
- 3 - Pâcheries
4. Hangar à foin
- 5 - Écuries.

- 6 - Logements pour les ouvriers
- 7 - Forge et bureaux
- 8 - Hangar
- 9 - Allée de trilleuls
- 10 - Jardin

de la laiterie située elle dans le bâtiment attenant.
On y faisait le fromage et le beurre.



La porcherie se situait sous l'habitation des vachers. La vaste cour de ferme, en partie pavée, ouvrait coté ouest avec d'une part l'écurie abritant une vingtaine de chevaux achetés en Frise et d'autre part, coté habitation, les logements des commis, suisses pour la plupart. Un second grand bâtiment, comparable à celui de l'étable, accueillait en rez-de-chaussée le matériel et son grenier le stockage des céréales. Signalons aussi une magnifique forge permettant l'entretien du matériel ainsi que le ferrage des chevaux.

La vie à la ferme :

Les journées à la ferme démarraient de bonne heure le matin, la traite des vaches débutait à quatre heures, le lait devant être livré pour sept heures. Sa situation isolée l'obligeait à produire l'essentiel de ses besoins, la ferme ne manquait pas de viande, le grand potager fournissait les légumes, Avec la farine produite par la ferme, les servantes faisaient le pain nécessaire, soit une trentaine de miches de cinq livres par semaine.

La ferme St Georges était le lieu de résidence de la famille Weis, mais aussi un lieu de rencontre car de nombreuses familles de la bourgeoisie messine venaient rendre visite à la famille, le dimanche.



LA FERME AUJOURD'HUI : PHOTOS

SANS COMMENTAIRES



Un peu de nettoyage



Et de débroussaillage



Beaucoup de chaux, de tuiles, de pierres...
Et de cœur !

Focus 5

Les outils du foncier

Le CODEV a demandé à l'AGURAM de bien vouloir lui faire une présentation des outils et des acteurs qui permettent de maîtriser le foncier.

Suite à cette présentation (ci-dessous), le CODEV a émis plusieurs remarques :

- Quels liens Metz Métropole et les communes du Mont Saint-Quentin ont-elle nouées avec la SAFER ? Cet acteur important pour permettre une maîtrise du foncier agricole est bien associé à la démarche de PAEN mais l'est-il sur l'ensemble des coteaux et le plateau (autour de la Ferme Saint Georges) ? En effet, la SAFER pourra d'autant mieux intervenir sur le Mont Saint-Quentin qu'un projet connu et partagé sera porté sur cet espace.
- De même le CODEV s'interroge sur le rôle que l'EPFL sera amené à jouer sur le Mont Saint-Quentin.
- Plus largement le CODEV partage l'idée qu'une compétence en termes de maîtrise et stratégie foncière doit être définie à l'échelle de Metz Métropole. En effet, la collectivité pourrait ainsi jouer un rôle d'animation et de dynamisation de la restructuration foncière sur le Mont Saint-Quentin.
- Une fois de plus la question de la maîtrise des usages sur le Mont Saint-Quentin interroge les communes de Metz Métropole sur la nécessité de se doter d'un PLUI qui garantirait une impartialité et une prise en compte globale dans la destination des terrains du Mont Saint-Quentin.
- En attendant le PLUI, les membres du CODEV seront attentifs à ce que les Maires concernés retranscrivent bien l'ensemble des prescriptions des ZPPAUP actuelles dans leurs documents d'urbanisme.

Avertissement

Le document qui suit est la trame visuelle d'un échange avant tout oral qui a eu lieu en commission du Conseil de Développement de Metz Métropole le 21/09/2015. Comme tout document de ce type il ne se suffit pas à lui-même.

Présentation de l'AGURAM



AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

AGURAM

Metz Métropole
LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les outils du foncier

(dans le cadre de l'avenir du Mont Saint Quentin)

/ Atelier du CODEV de Metz Métropole
21/09/2015



PRÉSENTATION : B. DEMONTY

Les champs de l'action foncière


- Observer
- Planifier les usages
- Acquérir
- Céder
- Déléguer l'usage du foncier
- Restructurer le foncier
- Fiscalité
- Partenaires

Act'UR / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

12

Observer


- **Objectif:** connaître les marchés et les phénomènes en jeu avant d'agir
- Caractéristiques des biens échangés: agricole, forestier, habitat (individuel/collectif), entreprise.
- Prix, tendances du marché
- Localisation et volume des transactions
- Profils des vendeurs et des acheteurs
- Suivi des changements d'usage (suite à mutation ou non)
- Mutabilité des biens, évaluation des disponibilités foncières

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

13

Les champs de l'action foncière

- Observer
- Planifier les usages
- Acquérir
- Céder
- Déléguer l'usage du foncier
- Restructurer le foncier
- Fiscalité
- Partenaires

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

14

Planifier les usages

- **Objectif:** autoriser et interdire les usages sur les parcelles, quel qu'en soit le propriétaire,
- Schéma de Cohérence territoriale (SCOT)
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)/ Plan d'Occupation des Sols (POS) (Carte Communale)
- Programme Local de l'Habitat


 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

- **Objectif:** Donner un cadre aux PLU, PLH etc... d'un même bassin de vie. Le SCOT donne des orientations à respecter en matière environnementale, économique, d'habitat, de déplacements, etc...

Le SCOTAM donne des orientations touchant directement le foncier:

- Limite la consommation foncière pour l'habitat et les activités
- Stratégie foncière sur les sites en reconversion (dont le Mont Saint Quentin)

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

SCOT: politique foncière

Il est en place des stratégies foncières de long terme

Les politiques foncières initiées par les collectivités locales répondent aux enjeux de développement à long terme du territoire, en particulier :

- les exigences des besoins en transport ;
- la reconversion progressive, échelonnée dans le temps, des zones sites réaffectés qui constituent l'ancienne zone aéroport de Fresnay, et les Forges de l'Orne ;
- les possibilités de mise en valeur touristique du patrimoine culturel et bâti ;
- les possibilités de développement des activités liées à l'histoire et au site (Zones de Sécurité) ;
- le développement d'une agriculture locale à haute valeur ajoutée.

A cet effet, il apparaît nécessaire d'établir dès à présent une stratégie de maîtrise foncière, qui pourra évoluer ultérieurement, pour :

- le partage et le pré-aménagement des terrains de Fresnay et des Forges de l'Orne ;
- la préservation, voire le réaménagement - pour des projets de transport ou de valorisation touristique - des anciennes emprises ferroviaires :
 1. voie ferrée de Fresnay à Fresnay-Ménil par voie existante ;
 2. ligne de Metz-Cherrier ;
 3. voie ferrée de St. Niquier ;
 4. voie ferrée Metz-Château-Salins ;
 5. voie ferrée de Châtenoy.

Le maître du foncier en bord de voie d'eau, indispensable pour envisager le développement du transport fluvial et des activités connexes, vise à permettre les projets de reconversion.

Il vise en outre des capacités de transformations autour de Metz.

L'aménagement d'espaces de loisirs en lien avec la Moselle.

En accord avec les objectifs de préservation de la biodiversité, la reconquête progressive des friches agricoles en vue notamment de développer la signature des verges du vin maraîchage.

Précisions pour les documents de planification

Les documents d'urbanisme locaux :

- 1) prévoient à leur tour les modalités d'urbanisme de l'habitat de proximité et les conditions d'aménagement des zones d'activités ;
- 2) assurent la préservation réglementaire des zones, situées en bordure des axes de transport, pour les projets d'habitat de proximité et de transport fluvial afin que les services puissent être assurés, en leur temps, pour les projets d'habitat de proximité et de transport fluvial afin que les services puissent être assurés, en leur temps, pour les projets d'habitat de proximité et de transport fluvial.

Aménagement

La mise en œuvre de cette stratégie foncière est une tâche qui s'inscrit dans le cadre des documents d'urbanisme locaux de Metz.

ACTUR / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

SCOT: politique foncière

Actions foncières ciblées

A court et moyen terme, les politiques foncières permettent de répondre à des enjeux ciblés, notamment en vue de faciliter :

- les projets de requalification urbaine complexe ;
- la requalification des zones d'activités en perte d'attractivité qui nécessitent une intervention lourde ;
- les projets d'aménagement touristique de grande envergure ;
- les politiques de réaménagement du bâti dégradé et de réorption de la vacance structurelle ;
- les politiques de diversification de l'habitat.

Précisions pour les documents de planification

Les documents d'urbanisme locaux comprennent les politiques foncières mises en place par les collectivités locales, notamment au travers de leurs conditions d'aménagement des règles de construction et de l'usage des constructions d'urbanisme adaptées aux objectifs poursuivis.

Remarque: Hors foncier, le MSQ est directement visé par d'autres orientations, notamment sur la TVB, l'agriculture périurbaine et le patrimoine culturel et paysager.



Modalités et objectifs du foncier

- Répondre à la demande de logements de proximité et de logements de qualité en bordure de zones d'activités.
- Aménagement des zones d'activités.
- Répondre à la demande de logements de proximité et de logements de qualité en bordure de zones d'activités.
- Aménagement des zones d'activités.

Modalités foncières, d'habitat et de loisirs

- Répondre à la demande de logements de proximité et de logements de qualité en bordure de zones d'activités.
- Aménagement des zones d'activités.

ACTUR / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

Plan Local d'Urbanisme (et POS)

- **Objectif:** Donner un projet de territoire multi thématiques et fixer les règles générales d'utilisation du sol pour chaque parcelle ou partie de parcelle de la commune (ou de l'EPCI).

3 grandes approches du foncier dans un PLU:

- Consommation foncière
- Règlement des usages
- Outils d'action de la collectivité

PLU : consommation foncière


- **Dans le Rapport de Présentation, partie Diagnostic:** Bilan de la consommation foncière sur les 10 dernières années (minimum)
- **Dans le PADD:** objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace
- **Dans le Rapport de Présentation, partie Justifications:** Justifications de toute consommation d'espace

Toujours en compatibilité avec le SCOT

PLU : Règlementation des usages

Le règlement d'un PLU est constitué de:

- Plans graphiques,
- D'un règlement écrit.



Logo: / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

PLU : Règlementation des usages

Principales zones du règlement graphique:

- U: urbanisé
- AU: à urbaniser
 - 1AU: ouvert à l'urbanisation
 - 2AU: pourra être ouvert par modification du PLU (procédure légère)
- A: agricole
- N: naturel

Zonage décliné selon une série d'indices: ex: U, UA, UA1, UA1a,...
UB, Ux, Uy, etc...

Logo: / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

■ PLU : Règlementation des usages

Destinations possibles des constructions:

- Habitat
- Bureau
- Commerce
- Hôtellerie
- Artisanat
- Industrie
- Entrepôt
- Agriculture et Forêt
- Equipements collectifs et services publics

Attention: nouvelles dispositions réglementaires en préparation


 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

13

■ PLU : Règlementation des usages

Les règles autorisées:

- **Gestion des droits à construire:** emprise au sol, hauteur maximale
- **Desserte:** accès et voiries, réseaux (eau, assainissement, électricité, communications)
- **Implantation des constructions:** sur parcelle, p/r parcelles voisines, p/r emprises publiques
- **Aspect et divers:** aspect des constructions et de leurs abords, stationnement, espaces libres et plantations, performance énergétique

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

14

PLU : outils d'action foncière

- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**: il fait apparaître le projet de territoire pour la commune et, en conséquence, les enjeux fonciers.
- Les **orientations d'aménagement et de programmation**: elles guident des actions et des opérations d'aménagement
- Les **emplacements réservés**: ils permettent à une collectivité d'acquérir des parcelles ou parties de parcelles, par voie amiable, préemption ou expropriation. Ils ne peuvent être inscrits dans le PLU que pour trois objectifs:
 - Voiries
 - Equipements publics
 - Espaces verts



ADUR / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

15

ZPPAUP - AVAP

Objectif : la ZPPAUP avait pour objectif initial d'adapter les rayons de 500 m autour des monuments historiques à la réalité du terrain. Elle peut maintenant être instaurée indépendamment d'un monument historique. Elles doivent être remplacées par des AVAP au plus tard le 14/07/2016.

- Outil de planification, pas de maîtrise foncière
- La ZPPAUP comporte un document graphique (délimitation de la zone) et un règlement (prescriptions et recommandations), plus un rapport de présentation.
- Elle est élaborée conjointement par la commune et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)
- Le règlement est en général intégré au PLU de la commune
- L'ABF donne ensuite un avis simple sur les autorisations d'urbanisme (avis conforme en rayon de 500 m)
- Les AVAP seront établies directement par les communes

ADUR / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

17


PAEN

Objectif: Protéger et revivifier les espaces agricoles et naturels notamment dans un contexte périurbain

- A l'initiative du Département, après avis des communes et de la Chambre d'Agriculture
- Périmètre (modifiable uniquement par décret) et programme d'action précisant les aménagements les orientations favorisant l'exploitation agricole, la préservation et la valorisation des espaces naturels, des paysages et la gestion des forêts
- Acquisition amiable, par expropriation ou par préemption (via SAFER) au bénéfice du Département ou d'autres collectivités

Atout: le programme d'action insufflé une vraie dynamique, la protection donne des garanties à long terme même en milieu périurbain

Attention: c'est un outil d'animation foncière qui doit être complété (convention SAFER, biens vacants et sans maîtres,...) pour jouer efficacement un rôle de mobilisation foncière

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

| 18

ZAP

Objectif: Protéger les espaces agricoles, notamment dans un contexte périurbain, dont la préservation est d'intérêt général

- Arrêté préfectoral sur proposition et après accord de la commune et du SCOT (+ avis Chambre d'Agriculture,...)
- Périmètre modifiable après avis favorable de la Chambre d'Agriculture et de la Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) ou sur décision motivée du Préfet

Atout: Donne des garanties sur la pérennité d'un usage agricole des terres (moins fortes cependant que le PAEN), diminue la spéculation foncière sur les terrains

Attention: pas de programme d'action, pas de mobilisation foncière, donc convient à un territoire agricole fonctionnel ou doit être couplée à d'autres outils (AFA,...)

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

| 19

Programme Local de l'Habitat


Il fixe les objectifs de la politique de l'habitat pour une durée de minimum 6 ans sur un territoire intercommunal.

Volet foncier:

- Diagnostic de l'offre foncière, comparaison avec les besoins en logements
- Prévoit des interventions en matière foncière permettant la réalisation des actions du programme (Fiches n°6 et 7)

Les champs de l'action foncière

- Observer
- Planifier les usages
- Acquérir
- Céder
- Déléguer l'usage du foncier
- Restructurer le foncier
- Fiscalité
- Partenaires

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

17


Acquérir le foncier

Une personne publique peut acquérir des biens fonciers, dans l'intérêt général, et pour:

- Mettre en œuvre un projet urbain
- Mettre en œuvre une politique locale de l'habitat
- Organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques
- Favoriser le développement des loisirs et du tourisme
- Réaliser des équipements collectifs,
- Lutter contre l'insalubrité
- Permettre le renouvellement urbain
- Sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non-bâti et les espaces naturels

Où pour constituer une réserve foncière pour ces objectifs.

La réserve foncière doit être gérée en bon père de famille et ne peut être cédée qu'entre personnes publiques en vue de l'opération prévue

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

18

Acquérir le foncier

Personne publique:

- L'Etat
- Les collectivités locales
- Les syndicats mixtes
- Les établissements publics fonciers
- Les établissements publics d'aménagement
- Les bénéficiaires d'une concession d'aménagement

Moyens d'acquisition:

- La voie amiable
 - Le droit de préemption
 - L'expropriation
 - Biens vacants et sans maître
- Le droit de Préemption urbain (DPU)
Sur les Zones d'Aménagement Différé (ZAD)
Sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS)
Sur les fonds à vocation agricole
(Sur les fonds de commerce)

REACT / Les outils du foncier (MSG) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

119

Acquérir le foncier: le DPU

- Une zone U et AU, en périmètre rapproché de prélèvement d'eau, en PPRT, PPRI, en Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
- En vue de la réalisation ou de la constitution d'une réserve foncière pour un **projet défini (au moins au moment de la transaction)** rentrant dans les catégories ci-dessus, sauf sauvegarde et mise en valeur des espaces naturels

Atouts: simple à mettre en place, permet de suivre le marché (par les DIA)

Attention: avoir les moyens financiers, opérations au gré des ventes => résultats parfois disparates

REACT / Les outils du foncier (MSG) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015


120

Acquérir le foncier: la ZAD

- En tout lieu
- A l'initiative de l'Etat mais éventuellement au bénéfice d'une collectivité
- En vue de la réalisation ou de la constitution d'une réserve foncière pour un **projet non-défini** rentrant dans les catégories ci-dessus

Atouts: simple à mettre en place, champs large

Attention: limité à 14 ans maximum, avoir les moyens financiers, opérations au gré des ventes => résultats parfois disparates

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015


| 21

Acquérir le foncier: les ENS

- Périmètres de préemption sur les sites, paysages, milieux naturels et habitats naturels à valeur écologique et paysagère
- A l'initiative des départements
- Pour en assurer la protection, la gestion et l'ouverture au public
- Terrain nus, par exception terrains bâtis sous conditions
- Terrains inaliénables (domaine public du département), vocation à l'ouverture au public sauf exception pour fragilité du milieu naturel ou sécurité du public.

Atouts: efficace pour la protection des milieux, à coordonner avec la SAFER

Attention: avoir une politique environnementale et foncière claire, sous peine de saupoudrage

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015


| 22

Acquérir le foncier: les espaces à vocation agricole

- Via le droit de préemption des SAFER, rétrocession aux collectivités
- En « milieu rural »
- Pour tout projet susceptible de contribuer au développement et à l'aménagement durable du territoire rural : installation et maintien d'agriculteurs, lutte contre la spéculation foncière, protection de l'environnement, prévention contre les risques naturels, mise en valeur et protection du patrimoine rural et paysager,...

Atouts: très bon observatoire du foncier, contractualisation SAFER – collectivité au regard du contexte et des projets locaux

Attention: sous réserve de droits de préemption prioritaires.

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

| 23

Acquérir le foncier: L'expropriation

- Pour cause d'utilité publique: Déclaration d'Utilité Publique (DUP) préalable
- Contre indemnisation juste et préalable
- Ne peut devenir un mode habituel d'acquisition

Atouts: Permet d'acquérir quand le propriétaire refuse de vendre

Attention: Le prix des biens peut aller en augmentant si l'opération est mal anticipée (Juge de l'Expropriation peut avoir un avis très différent de celui du service des domaines)

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015


| 24

■ Acquérir le foncier: Biens vacants et sans maître

- Au bénéfice d'une commune
- En cas de succession vacante: après plus de 30 ans
- Si pas de propriétaire connu et dont les taxes foncières ne sont plus acquittées depuis plus de trois ans.

Procédure à mener par la commune pour identifier les parcelles, rechercher les propriétaires éventuels puis acquérir les parcelles.


- Possibilité pour le propriétaire de récupérer son bien ou sa valeur dans un délai de 30 ans.

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

25

■ Les champs de l'action foncière

- Observer
- Planifier les usages
- Acquérir
- Céder
- Déléguer l'usage du foncier
- Restructurer le foncier
- Fiscalité
- Partenaires

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

26


Céder

Vendre en aménageant:

- La Zone d'Aménagement Concerté
Réorganisation parcellaire, viabilisation, aménagement, cessions sur cahiers des charges
- Le lotissement « en régie »
Division en lots en vue de construire, maîtrise de l'urbanisation
- Le permis de construire groupé
Approbation d'un projet d'ensemble puis division ensuite.

Autres cessions:

- Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA)
Contrat de vente sur plan, paiement et transfert de propriété au fur et à mesure des travaux
- La dation
Acquisition foncière, contrepartie non monétaire: échange partielle de terrain, travaux de viabilisation,...

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

| 27

Les champs de l'action foncière


- Observer
- Planifier les usages
- Acquérir
- Céder
- Déléguer l'usage du foncier
- Restructurer le foncier
- Fiscalité
- Partenaires

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

| 28

■ Déléguer l'usage du foncier

- Le bail rural (fermage)
- Le bail rural environnemental
- Le bail de longue durée
- Le prêt à usage (commodat)


 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

| 29

■ Déléguer l'usage du foncier

Le bail rural (fermage)

- Pour cultiver, en échange d'un prix fixe mais éventuellement indexé sur le cours d'une denrée agricole
- Dit « de longue durée » au-delà de 18 ans
- De toutes façons reconduits par tacite reconduction, pouvant être légués ou cédés par le preneur, en fait difficilement résiliable par le propriétaire (défaut d'exploitation, non paiement ou expropriation pour cause d'utilité publique)

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

| 30

■ Déléguer l'usage du foncier

Le bail rural environnemental

- Caractéristiques du bail à ferme
- Contrat avec l'exploitant sur les conditions environnementales de l'exploitation du sol ou d'autres ressources environnementales pour les préserver
- Conditions de lieu (zone Natura 2000, bordures de cours d'eau, captages, terrains classés au titre des sites, perspectives et paysages, zones de prévention des risques naturels,...)
- Conditions de propriétaires (personnes morales de droit public, associations agréées pour la protection de l'environnement,...)
- Liste limitative des clauses environnementales (non-retournement des prairies, limitation ou interdiction des pesticides, techniques de travail des sols,...)

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015 31

■ Déléguer l'usage du foncier

Le bail rural environnemental

Atouts:

- Adaptation au contexte agricole et environnemental local
- Protection du bail rural pour l'agriculteur

Attention:

- Inadapté si l'action environnementale doit être ajustée finement dans le temps (d'une année à l'autre)
- Contrôle (et suites de contrôle) pas simple

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015 32

Déléguer l'usage du foncier

Le bail de longue durée

- De 12 à 99 ans
- Donne des « droits réels » au preneur: construire et gérer des ouvrages, droit d'hypothèque,...

Atouts:

- Pour le preneur: pas de sortie de trésorerie pour l'achat, avantages fiscaux, loyer peut être très faible
- Pour le bailleur: garde la maîtrise foncière, pas de frais de construction et d'entretien mais peut devenir propriétaire en fin de bail

Attention:

- Bien prévoir la sortie de bail (propriété, état des bâtiments,...)

Déléguer l'usage du foncier

Le prêt à usage

- Pas de loyer (sinon reconverti automatiquement en bail à ferme)
- Résiliable à tout moment par l'une ou l'autre partie

Atouts:

- Mise en place immédiate, souple
- Solution temporaire

Attention:

- Aucune garantie sur le long terme pour personne

Les champs de l'action foncière

- Observer
- Planifier les usages
- Acquérir
- Céder
- Déléguer l'usage du foncier
- Restructurer le foncier
- Fiscalité
- Partenaires

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015 135


Restructurer le foncier

- Pour mémoire: ZAC, lotissement communal, PC groupé
- Aménagement foncier agricole et forestier (ex-remembrement)
 - A l'initiative du Conseil Départemental, éventuellement sur demande du ou des Conseils Municipaux
 - Uniquement sur les biens ruraux non bâtis
 - Permet de recomposer les propriétés et les exploitations rurales et de réaliser des aménagements ruraux
 - Permet aux communes d'acquérir du foncier pour des projet d'intérêt général
- Associations Foncières
 - AFA, Association Foncière Agricole : regroupement de propriétaires au sein d'une association qui a pour objet de gérer les terrains (défriche, clôtures,...) et de les louer à un ou des agriculteurs.
 - AFU, Association Foncière Urbaine : idem dans le but de restructurer le foncier, bâti ou non, pour une gestion urbaine: construction, restauration de quartiers dégradés, location à un tiers, travaux d'équipement,...

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015 136

Les champs de l'action foncière

- Observer
- Planifier les usages
- Acquérir
- Céder
- Déléguer l'usage du foncier
- Restructurer le foncier
- Fiscalité
- Partenaires

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

37

Fiscalité


- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)
 - Communes, EPCI, départements, ressources générales
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)
 - Communes, EPCI, départements, régions, ressources générales
- Taxe d'Aménagement (TA)
 - Commune, département, financement des équipements publics communaux rendus nécessaires par l'urbanisation, des ENS, des CAUE
- Redevance d'Archéologie Préventive (RAP)
 - Etat, financement de l'archéologie préventive
- Participation pour Voirie et réseaux (PVR)
 - Commune, financement des travaux d'équipements publics occasionné par l'implantation des nouvelles constructions

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

38

Fiscalité


- Participation pour Non Réalisation d'Aires de Stationnement (PNRAS)
 - Commune, financement d'aires de stationnement public, (ressources générales ?)
- Participation Assainissement Collectif (PAC)
 - Commune, financement des réseaux d'assainissement collectif
- Taxe sur les Logements Vacants (TLV)
 - Etat, pour inciter les propriétaires à louer leurs logements
- Taxe sur les Terrains à Bâtir (TTB)
 - Commune, pour limiter la spéculation foncière (taxe sur la plusvalue des terrains devenus constructibles après leur achat, payable lors de leur revente)
- Majoration de la TFPNB sur les terrains constructibles
 - Commune, pour lutter contre la rétention foncière (inciter les propriétaires à construire), de plein droit sur les communes soumises à TLV, facultative ailleurs

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

139

Les champs de l'action foncière

- Observer
- Planifier les usages
- Acquérir
- Céder
- Déléguer l'usage du foncier
- Restructurer le foncier
- Fiscalité
- Partenaires

 / Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

140

Partenaires

- Tout le monde: les propriétaires (la transaction amiable reste la plus simple), les occupants des fonds (habitants, agriculteurs,...), les collectivités, les banquiers,...

Plus spécifiquement:

- Etablissement Public Foncier (EPF Lorraine)
 - Conseil, ingénierie, expertise, portage du foncier: acquisition, gestion (remise en état,...), cession aux collectivités porteuses de projets
 - Autonomie financière et stratégies foncières à long terme
- Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER Lorraine)
 - maintien et développement des structures agricole
 - Conseil, ingénierie, expertise, portage du foncier en milieu rural, projets de protection environnementale et paysagère et de développement durable des collectivités

/ Les outils du foncier (MSQ) | CODEV de Metz Métropole 21/09/2015

41

AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

AGURAM



MERCI DE VOTRE ATTENTION

/ Atelier du CODEV de Metz Métropole
21/09/2015



PRÉSENTATION : B. DEMONTY

FOCUS 6

Le projet porté par l'APPAAN : la création d'un chantier-école dans le fort de Plappeville

LE PLAN D'ACTION DE L'AAPPAN

L'Association pour l'Aménagement et la Protection du Patrimoine Architectural et Naturel (AAPPAN) du Saint Quentin est une fédération qui regroupe une quinzaine d'associations. Elle a notamment à son actif l'arrêt du projet d'urbanisation de l'AFUA les vignes (210 pavillons entre Scy et Lessy), le classement du site en 1994, et la participation à de nombreuses actions touchant le Mont : Natura 2000, PAEN, Jardins familiaux...

Son plan d'action touche tous les aspects de la gestion du Saint Quentin :

- Rédaction du règlement du site classé
- Extension du périmètre classé (en y incluant notamment la Ferme St Georges)
- Requalification et revalorisation des coteaux
- Création d'un centre de vie dans le fort de Plappeville réhabilité (voir ci-dessous)
- Sauvetage de la ferme Saint Georges
- Restauration de la batterie de canons de 210mm
- Balisages et circuits pédagogiques
- Télégraphe de Chappe
- Encadrement des activités
- Mise en place d'un site informatique avec base de données historique.

Parmi ces actions, la plus emblématique est la création d'un centre de vie dans le fort de Plappeville avec notamment des chantiers-écoles.

Ce projet, qui pourrait constituer un point de départ pour l'aménagement du mont, est repris plus en détail ci après.

PROJET FORT DE PLAPPEVILLE

LES BASES DU PROJET

Ce projet s'intègre au programme général de mise en sécurité, aménagement et animation du site du Mont St Quentin.

Il consiste à créer dans le fort de Plappeville, unité la mieux conservée de l'ensemble fortifié du St Quentin, la base logistique de différents ateliers de formation, centrés sur les métiers du fer, de la pierre du bois et des espaces verts.

Dans ces ateliers, un certain nombre de professionnels bénévoles, retraités ou en activité, déjà recensés et mobilisables dès maintenant, encadreront des jeunes en vue de les former à ces métiers dans le cadre d'emplois d'avenir. La mise en pratique des connaissances acquises se fera sur place en servant directement à la réhabilitation et à l'aménagement du site conformément au programme général défini.

Les travaux pratiques qui représenteront la part essentielle des formations données, consisteront notamment en :

- actions de débroussaillage et d'aménagement paysager du site,
- travaux de mise en sécurité (restauration et réalisation de garde-corps, réparation de murs, de perrés, d'escaliers etc),
- ouvrages de menuiserie (réalisation de portes et fenêtres, réparation ou réalisation des huisseries disparues...),
- apprentissage à l'entretien des pelouses calcaires (débroussaillage soigné et élevage extensif des moutons)
-

D'autres actions, non directement liées à l'aménagement du site, mais destinées à sa revitalisation et à son animation sont également envisageables dans les bâtiments du fort qui se prêtent particulièrement bien à ce type d'activités ou à ses alentours :

- réalisation d'une salle d'exposition sur l'histoire de la fortification,
- installation d'une champignonnière,
- création d'une pension pour animaux,
- réalisation d'un parcours de découverte de la flore et de la faune locales et des plantes médicinales poussant spontanément sur le site
-

DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet étudié depuis plusieurs années par des habitants motivés du St Quentin, compétents dans les différentes spécialités requises, réunit de nombreux atouts :

- une mise en œuvre très rapide, une fois le site racheté par Metz Métropole,
- la réalisation d'un véritable laboratoire pour la réhabilitation générale du site (mise au point progressive dans un secteur particulier, des méthodes les mieux adaptées à la sécurisation et à l'aménagement du site ; méthodes ensuite généralisables à l'ensemble du périmètre,
- une animation permanente du site par les personnes y travaillant et les visites organisées des différents chantiers. Ces activités sont censées redonner vie au site et éviter sa « sanctuarisation », (et sa cannibalisation)
- l'atteinte des objectifs généraux de l'aménagement par des méthodes plus rustiques et mieux adaptées et surtout des moyens financiers beaucoup plus modestes (voir chiffrage ci-après),
- la création d'emplois et la réinsertion de jeunes dans la société.

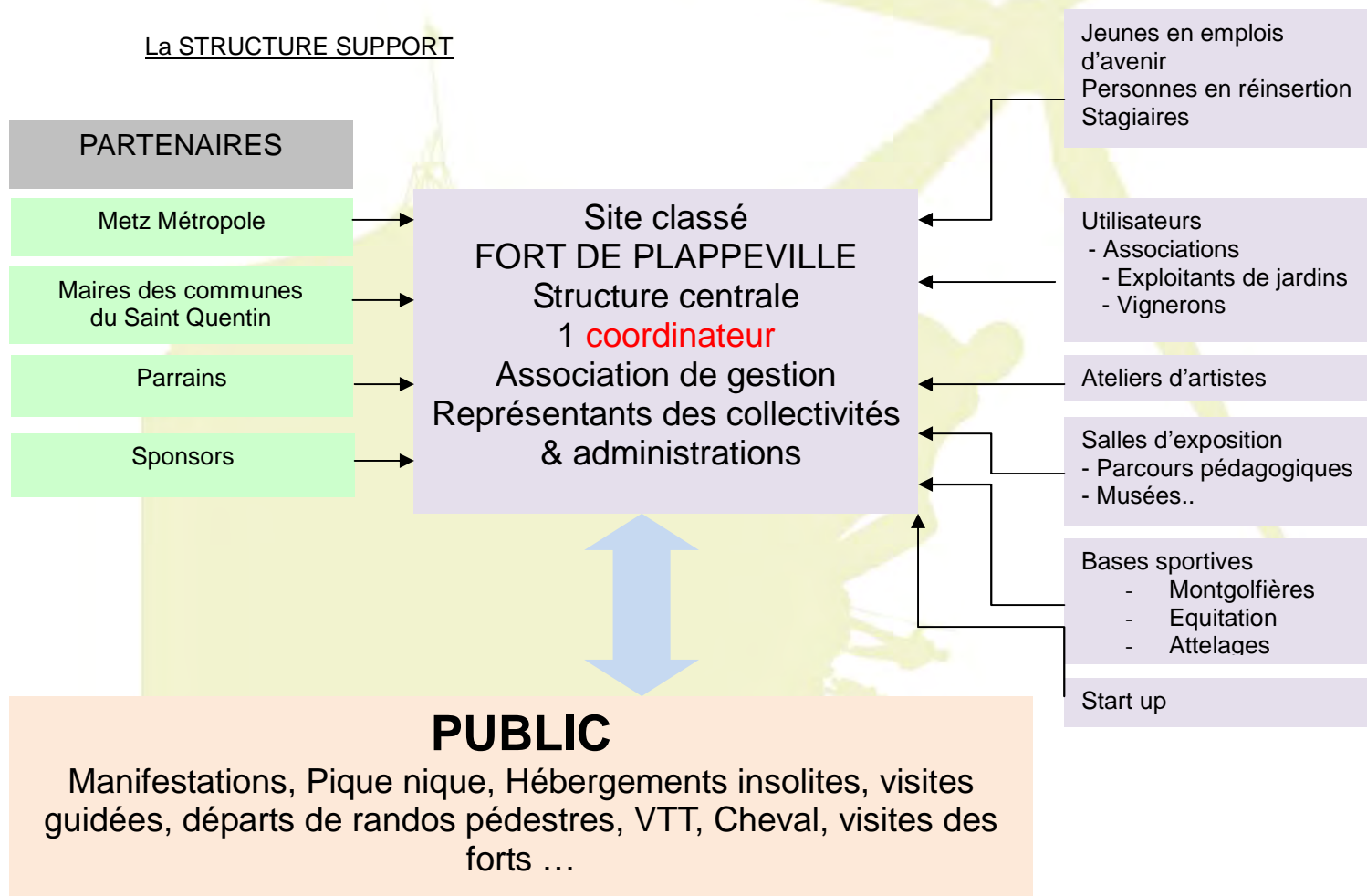
La structure à créer, une SEM ou, plus vraisemblablement une SA Coopérative, serait managée par un coordinateur salarié et animée par les professionnels bénévoles déjà évoqués encadrant environ 5 jeunes (emplois d'avenir). La mise à disposition de personnes qualifiées par des entreprises spécialisées pour renforcer l'encadrement est également envisagée.

Un premier chiffrage du projet établit le coût de cette structure à environ 250 000 € pour la première année, montant correspondant à la rémunération du salarié et des emplois d'avenir et à l'achat de

matériaux et matériels nécessaires au démarrage des ateliers. Le projet vise ensuite un autofinancement partiel assuré par des visites payantes des chantiers en cours, de la galerie d'exposition et des sentiers de découverte. Dans cette optique, une personne bénévole compétente est déjà pressentie pour assurer la fonction de guide-conférencier.

Il est également prévu de faire appel à différentes entreprises pour la mise à disposition gratuite de matériels ou la réalisation de certaines infrastructures dans le cadre d'actions de mécénat (par exemple l'installation de réseaux électriques), en complément des travaux de mise en sécurité les plus urgents confiés à des entreprises. Des contacts déjà pris dans ce sens se sont avérés encourageants.

La STRUCTURE SUPPORT



L'entretien pastoral
Les ateliers espaces verts
Les ateliers pierre, maçonnerie et ferronnerie
Et tout ce qui peut intégrer ce projet
Locaux pour startup
Musée
Ateliers d'artistes
Classes vertes
Réinsertion
Activités sportives

Au cœur de la zone natura 2000, ce projet peut être jumelé avec un projet autour de la ferme Saint Georges. Construite par l'architecte allemand des forts pour les alimenter en vin, légumes, viande, cette ferme privée est délabrée, le propriétaire actuel âgé n'ayant plus les moyens de l'entretenir